



AGI
CA ♀

RAPPORT
MORAL &
d'activité
2023

NOS FINANCEURS



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain



NOS PARTENAIRES





SOMMAIRE

4 RAPPORT MORAL

6 VIE INTERNE

Notre mission

L'élément marquant 2023

Notre équipe bénévole et salariée

13 NOS ACTIONS 2023 / NOS PERSPECTIVES 2024

Mutualiser des moyens, des services et des compétences

Soutenir, animer et développer la vie associative, l'ESS et les territoires

L'animation et le développement de l'économie sociale et solidaire

L'accompagnement au plus près des territoires : maillage au service des associations, en partenariat avec les acteurs et les collectivités locales

Valorisation des initiatives citoyennes

Animation de la vie locale

47 L'AGLCA DANS LES RÉSEAUX : DU LOCAL AU NATIONAL

Au niveau départemental

Au niveau régional

Au niveau national

51 REVUE DE PRESSE

57 ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITÉ



RAPPORT MORAL

Jean-Paul GODEAU | Président de l'AGLCA

Au moment de commencer ce rapport, je dois bien vous avouer que j'ai eu un peu de mal pour y faire figurer suffisamment de points positifs qui pourraient en faire un exercice d'écriture équilibré.

En effet, cette année encore nos résultats financiers ne sont pas bons, loin s'en faut, et ce malgré le soutien de la ville de Bourg-en-Bresse.

Comme en 2022, ces résultats ne sont pas liés à des erreurs de gestion voire une mauvaise gestion de notre part, mais doivent être imputés à l'augmentation impressionnante du coût des fluides. Nous avons donc dû, encore cette année, dépenser beaucoup d'énergie pour trouver des solutions, rechercher à faire des économies, trouver de nouvelles sources de financement, convaincre nos interlocuteurs de nous soutenir pour faire face à notre situation financière.

Bien évidemment, tout cela n'a pu se faire sans l'engagement fort de chacun et chacune d'entre-nous, d'entre-vous : membres du Conseil d'Administration de l'AGLCA, équipe de direction et salarié.e.s, associations adhérentes, hébergées ou simples utilisatrices de nos services, associations partenaires (je pense là plus particulièrement à Altec et à la MJC Pop-corn) et bien sûr les collectivités locales (en particulier la Ville de Bourg-en-Bresse), Grand Bourg Agglomération, le département, la région et l'état.

Parallèlement à cela durant cette année, nous avons continué à travailler autour de notre projet stratégique et ce, afin de construire ce tiers-lieu de l'économie sociale et solidaire que vous avez souhaité voir porter par l'AGLCA dans les années à venir lors de notre précédente Assemblée Générale. C'est un point positif que je tenais ici à souligner.

Nous reviendrons là-dessus en seconde partie de notre réunion de ce soir.

Si je veux essayer de faire ressortir d'autres points positifs de l'année qui s'est écoulée, je mettrai en avant bien évidemment la remarquable fréquentation des locaux de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté mais également de la Maison des Associations.

Bien sûr cette fréquentation n'est pas uniquement due à l'AGLCA mais est aussi le fruit de projets, actions et ateliers que proposent nos collègues de la MJC Pop-corn, d'Altec et de la collaboration de nos 3 structures à travers le dispositif Micro-Folie.

Nous devons cette fréquentation aussi à vous toutes et tous qui, à travers les associations que vous animez mais aussi parfois en tant que simples utilisateurs ou utilisatrices de nos services (je pense ici aux personnes qui fréquentent l'espace de travail partagé), en tant que spectateurs ou spectatrices, en tant que visiteurs et visiteuses de nos expositions, en tant que simples badauds et badaudes flânant dans le hall ou dans les couloirs.

Enfin, bien évidemment, vos nombreuses sollicitations, interrogations, demandes, que vous nous faites quotidiennement, que vous faites aux salarié.e.s de l'AGLCA en tant qu'associations utilisatrices, responsables, militants et militantes est la meilleure preuve de votre soutien, de votre confiance envers l'AGLCA et cela vaut bien que nous continuions à nous battre ensemble.

Je vous remercie de votre attention.



VIE INTERNE

NOTRE MISSION

L'AGLCA, Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire, est une association qui a pour objet d'être un lieu ressource pour les responsables associatifs, mais aussi de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du département de l'Ain. Elle est un acteur et un accélérateur de l'ESS sur le territoire, un laboratoire d'expérimentations où émergent et s'expriment les idées nouvelles.

Forte des valeurs de l'éducation populaire et dans la continuité de ses engagements sociaux et culturels, elle contribue au développement local dans le cadre de son appartenance à l'économie sociale et solidaire, par l'accueil, l'information, l'accompagnement, la rencontre et la coopération, la mutualisation de moyens et de compétences au service des personnes et des acteurs du territoire. Elle participe à l'affirmation de la citoyenneté dans la cité. Ces éléments forts sont rappelés dans le projet stratégique 2017-2022.

Nos adhérents

Forte du soutien des 191 associations qui ont décidé d'adhérer en 2023, l'AGLCA n'existe que parce que ses adhérents s'engagent dans une démarche active de soutien à la vie associative à nos côtés et ce, depuis la ratification de notre projet stratégique en assemblée générale en juin 2017, non pas uniquement au côté des bénévoles de la vie associative mais aussi des porteurs de projets.

L'ÉLÉMENT MARQUANT EN 2023

Le chantier du projet stratégique 2023-2028

Le chantier du projet stratégique 2023-2028, amorcé en 2022, a franchi une étape cruciale lors de l'Assemblée Générale de juin 2023 en définissant une ambition claire et des axes stratégiques majeurs. Les efforts se sont poursuivis tout au long de l'année 2023, à travers des réunions du Conseil d'Administration, des groupes de travail et des séminaires rassemblant administrateurs et salariés.

Ce projet réaffirme l'identité de l'AGLCA en tant qu'association citoyenne œuvrant pour le développement local.

En se projetant vers 2028, l'AGLCA fixe des orientations majeures plaçant les habitants et les associations au cœur de son action. Elle vise à favoriser une citoyenneté active, notamment par l'engagement associatif et dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Au-delà de son rôle de soutien, l'AGLCA aspire à devenir un pivot favorisant la convergence et le rayonnement des projets.

L'ambition à l'horizon 2028 (validation : AG de juin 2023)

Elle positionne l'AGLCA comme Pôle ressources ESS, lieu de vie et d'expérimentation qui favorise le croisement des différents publics (associations, entrepreneurs, habitants, jeunes...) de leurs expériences et de leurs projets sur les territoires de l'Ain.

Ce qui fait de l'AGLCA un "réfèrent" de l'ESS, moteur et facilitateur des transformations citoyennes, entrepreneuriales et écologiques.

Les axes opératoires servent de socle à cette ambition

- **Renforcer les moyens d'action** des personnes, des associations, des groupes **par la mutualisation de moyens et de services**
- **Développer la capacité d'action des acteurs associatifs**, partie prenante de l'ESS, par des fonctions stratégiques de ressources (information, conseil, accompagnement, observation, expertise et mise en réseau)
- **Soutenir l'émergence de nouvelles pratiques citoyennes et l'innovation sociale** dans tous les domaines de la vie sociale, culturelle, économique et environnementale
- **Favoriser la rencontre, le brassage et la coopération entre les personnes** (intergénérationnel, interculturel...), et les acteurs de la société civile (associations, coopératives, entreprises, collectivités...)

Fort de l'expérience dans la mise en œuvre de ces 4 axes, en découle un mode opératoire pour projeter le prochain projet stratégique.

Un mode opératoire réaffirmé par 4 principes :

- **Faire commun**
(Approche globale des problématiques citoyennes, ESS et écologiques)
- **Faire avec**
(Mobilisation des acteurs concernés)
- **Faire ensemble**
(Construction collective)
- **Faire pour**
(Réponse aux besoins du territoire) Emmanuel Bioteau (géographe)

Cette méthodologie permet de décliner les futurs axes stratégiques, consolidant ainsi les progrès déjà réalisés en matière de gouvernance, d'organigramme et de fonctionnement des services.

Les axes stratégiques et orientations à venir se structurent autour de deux axes principaux :

- "Devenir" un lieu de vie, de croisement et d'expérimentation
- Impulser et accompagner les transformations citoyennes, entrepreneuriales et écologiques

... et un axe transversal socle :

- Mutation écologique, environnementale et sociale

Et en découlent des orientations et éléments clés :

AXE STRATÉGIQUE 1	ÉLÉMENTS CLÉS	
"Devenir" un lieu de vie, de croisement et d'expérimentation	Disposer d'une gouvernance et d'un fonctionnement adapté à l'implication de tous et à la co-construction	Construire les modalités de pilotage correspondant aux transformations en cours (élargir les compétences et l'accès aux différentes instances)
	Garantir un modèle éthique et responsable	Etre en capacité de croiser les compétences et expertises internes à l'AGLCA et externes (au sein de son écosystème)
		Garantir la possibilité de comprendre l'AGLCA, d'utiliser ses services et de s'y intégrer
Faire communauté	Garantir un environnement propice au bien-être au travail	Construire un modèle économique indépendant et résilient
		Développer le sentiment d'appartenance interne à l'AGLCA et à la MCC

AXE STRATÉGIQUE 2	ÉLÉMENTS CLÉS	
Impulser et accompagner les transformations citoyennes, entrepreneuriales et écologiques	Fédérer et animer les publics, leurs expériences et leurs projets	Mettre en réseau et animer Inculquer une culture de la relève
		Aller à la rencontre de celles et ceux qui font
	Développer la citoyenneté et l'entrepreneuriat collectif pour une transformation des territoires	Inspirer grâce à la veille et la R&D territoriale
		Donner envie de s'engager
		Développer les compétences (savoirs et savoir-faire), Mettre à disposition les outils et méthodes nécessaires
	Valoriser et représenter les initiatives collectives et citoyennes	Observer l'impact des initiatives ESS sur les mutations du territoire
	Informé et assurer un plaidoyer	

Axe transversal socle : mutation écologique, environnementale et sociale

AXE STRATÉGIQUE SOCLE	LES THÉMATIQUES D'ACTION	LES NIVEAUX D'INTERVENTION	LES MOYENS D'ACTION
Sensibiliser l'ensemble de ses équipes et des acteurs qu'elle accompagne dans la prise en compte de la nécessaire transition écologique dans leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> Ressources naturelles Economie circulaire Alimentation Mobilité Gouvernance Numérique responsable Fournisseurs Stratégie financière Qualité de Vie au travail Accueil de tous les publics 	<ul style="list-style-type: none"> La vie de l'AGLCA en termes d'organisation et de fonctionnement interne Les actions de l'AGLCA en direction de ces publics (partenaires, bénéficiaires...) La vie de la MCC associant les 3 structures partenaires, les associations hébergées et les usagers. 	<p>En direction des publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des ateliers collectifs De la formation De l'accompagnement Des animations De l'évènementiel <p>En interne AGLCA et MCC :</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique d'achat responsable, mobilité douce, numérique responsable Accueil de tous les publics Politique sociale : politique salariale, gouvernance, articulation bénévoles/salariés
Accompagner au changement et soutenir la démarche collective et individuelle et se doter de moyens d'action.			

Une gouvernance affirmant notre ambition et répondant à notre identité de tiers-lieu

L'ensemble de ces éléments, ambition et axes, laissent à penser l'AGLCA comme tiers-lieu, « un lieu ouvert et accessible le plus possible, chaleureux, dans lequel des personnes venues d'univers différents vont se rencontrer, se parler pour créer un langage commun et ainsi réaliser ensemble des projets » (déf de Movilab).

Partant de cette ambition et de ces axes, le chantier 2024 se concentrera sur la gouvernance de l'AGLCA, afin qu'elle soit en cohérence avec notre projet et représentative de nos différents publics. Dans l'ensemble de ses missions, la gouvernance devra garantir un pilotage démocratique, assurer la circulation de l'information, les instances de participation des divers membres, et la prise de décision.

Le spectre de nos membres devra s'élargir à nos bénéficiaires et usagers, aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), aux jeunes du territoire, futurs potentiels créateurs d'associations ou entrepreneurs. Nous souhaitons impliquer davantage les associations adhérentes ou utilisatrices de nos services, ainsi que les habitants usagers. Nous cherchons également à mobiliser des personnes ressources expertes pour enrichir notre gouvernance et notre projet.

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'AGLCA est composé de 10 administrateurs en 2023.

Selon les statuts de l'AGLCA, le Conseil d'administration doit être composé de :

- 10 membres élus dans le collège association lors de l'assemblée générale ;
- 5 membres de droit : 2 représentants de la ville de Bourg, 1 représentant de la caisse d'allocations familiales, 2 élus représentant les constructeurs publics et l'union départementale des associations familiales de l'Ain UDAF.

5 places sont donc vacantes : 2 dans le collège membres de droit et 3 dans le collège associations.

Les membres du bureau ont été élus lors du Conseil d'administration du 26 septembre 2023.

Associations

Président

AIDES - Délégation Rhône-Alpes
Jean-Paul GODEAU

CFE CGC (UD)

Philippe GOUJON

Trésorier

Ain Généalogie
Pierre BURTIN

Fédérée des Associations pour le Don du Sang
Bénévole de l'Ain (Union Dépt.)
Michel TIRAND

Club Alpin Français
Patrick NICLAUSSE

Secrétaire

Les Sorties du Cœur 01
Evelyne GIROUD

UFC Que Choisir
Joëlle BOISSY

Membres de droit

Ville de Bourg-en-Bresse
Fabrice CANET, Raphaël DURET

Caisse d'Allocations Familiales 01
Éric PROST

En plus des tâches traditionnellement dévolues au conseil d'administration, comme le contrôle de la gestion financière, la fonction employeur, le «cadrage politique» des actions menées et les relations avec les collectivités territoriales, le travail sur la Maison de la Culture et de la Citoyenneté s'est poursuivi avec la participation au comité de pilotage MCC, avec Altec et la MJC.

**Réunions des instances
statutaires en 2023**

**Assemblée générale
du 13 juin 2023**

3 conseils d'administration

5 réunions du bureau





NOTRE ÉQUIPE BÉNÉVOLE ET SALARIÉE

AGLCA - Organigramme au 31 décembre 2023

BÉNÉVOLES DE GOUVERNANCE

Assemblée Générale

191 membres

Conseil d'Administration

5 membres de droit (2 représentants de la Ville de Bourg-en-Bresse, 1 représentant de la CAF de l'Ain, 2 élus représentant les constructeurs publics et l'UDAF de l'Ain)

10 personnes morales élues par l'Assemblée Générale hors du collège des membres de droit

Bureau

Président : Jean-Paul GODEAU

Secrétaire : Evelyne GIROUD

Trésorier : Pierre BURTIN

Directeur

Renaud DROUY

Directrice Adjointe

Isabelle PANZICA

DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET ESS

Responsable pôle

Isabelle PANZICA

Point d'Appui

Marie SARRON BELIN

Marine ADAM

Albane REVERBERI BEUDIN

Cécilia MARCHAND

Nathalie RÉBILLON

Damien BAYOUB

Marie FOUILLET

Paies associations

Albane REVERBERI BEUDIN

Damien BAYOUB

Dispositif Local d'Accompagnement

Emmanuel HYVERNAT

Isabelle PANZICA

Marine ADAM

Pôle ESS

Marie FOUILLET

Marine ADAM

Hugues DEFRANCE

EQUIPE SALARIÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET COMPTABILITÉ

Cécilia MARCHAND

Emmanuelle MAUCONDUIT

Laurence CHANET

COMMUNICATION / OUTILS NUMÉRIQUES

Yannick MARGERAND

Nathalie RÉBILLON

Sirine EL KHADIRI

ESPACE COWORKING / REPROGRAPHIE

Yassine BOUGUETTOUCH



PATRIMOINE BÂTI

Responsable de l'accueil général de la MCC

Tony BUREAU POUGET

Accueil Gestion des locaux

Naïla BARBOUCHA

Séverine CHAVANEL

Fatima EL KHADIRI

Chaymaâ ROUAS

Responsable de l'entretien et de la maintenance

Abdillah MZE MBABA

Entretien

Nadia M'BARKI

Fatima MARMA

Najia DHIF

Kadidiata SARR

Thouraya SALEK

Fedoua EL GAADI

Emilie SOK

Vacataires

Maintenance

Vincent ROLLET

ZOOM SUR LES SERVICES DE SOUTIEN LOGISTIQUE AUX MISSIONS DE L'AGLCA

Sans ces services, difficile de passer à l'action. Ce sont les personnes « invisibles » de l'AGLCA, mais qui sont des rouages aussi importants que les autres services, qui sont indispensables pour répondre à notre projet associatif.

Services administratifs

La direction est assurée par **Renaud DROUY**.

Il est assisté de :

Emmanuelle MAUCONDUIT, assistante administrative et ressources humaines, qui s'occupe également de la gestion des locaux.

Cécilia MARCHAND, responsable comptable et financière, qui assure également la partie sociale et fiscale. Elle tient aussi la comptabilité de la Coordination SAVAARA, accompagne les petites associations sur la gestion et la mise en forme de leurs documents comptables et anime la formation "comprendre les documents comptables".

Laurence CHANET, assistante administrative et comptable qui vient en appui d'Emmanuelle et de Cécilia sur certaines tâches.

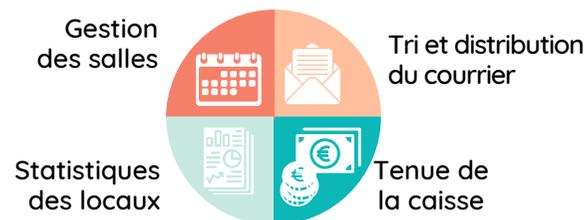


Accueil

L'accueil de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté est assuré 58,5 heures par semaine aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 20h,
- le samedi : de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Le personnel de l'accueil ne s'occupe pas seulement de l'accueil et de l'information du public. Il assure aussi d'autres missions comme :



Maintenance et entretien

Une équipe de 9 salarié.e.s, assistée par des vacataires, assurent l'entretien et la maintenance des locaux de la Maison des Associations, la Maison des Syndicats, la Maison de la Culture et de la Citoyenneté et des salles de quartier.

Elles sont présentes quand nous sommes absents. Elles connaissent chacun.e d'entre vous qui louez un bureau, une salle de réunion, une salle de quartier. Elles font un travail difficile.

Ils recourent les accros de la vie des bâtiments que nous gérons. Ils sont inventifs, créatifs, et trouvent une solution à de nombreux problèmes.

58,5 heures par semaine

3000 à 5000 contacts estimés par an

- bénévoles des associations 
- habitants et particuliers 

L'équipe de l'accueil :

- Tony BUREAU POUGET
- Naïla BARBOUCHA
- Fatima EL KHADIRI
- Nathan BILLARD
remplacé en mars par Séverine CHAVANEL
- Chaymaâ ROUAS

L'équipe :

Entretien

- Najjia DHIF 
- Nadia M'BARKI
- Fatima MARMA 
- Thouraya SALEK
- Kadidiata SARR
- Fedoua EL GAADI
- Emilie SOK, en contrat d'alternance 

Maintenance

- Axel DOUVRE remplacé en novembre par Abdillah MZE MBABA
- Vincent ROLLET

**NOS ACTIONS
EN 2023**

**NOS PERSPECTIVES
POUR 2024**

**MUTUALISER
DES MOYENS,
DES SERVICES
ET DES COMPÉTENCES**



Des espaces mis à disposition des associations et des habitants

Location de différents espaces

On constate entre 2022 et 2023 une forte augmentation de l'utilisation des salles de façon générale. Ainsi les données chiffrées sont comparables à ceux de l'année 2019, témoignant du fait que nous revenons à une utilisation normale par les associations.

Les bureaux

34
Bureaux
en 2023

64

associations, syndicats et structures de l'ESS hébergées en 2023 à la MCC, MdA, salle Lesage, des Vennes, maison des syndicats (55 en 2022)

14

associations utilisent des box ou salles comme bureau temporaire (9 en 2022)

Les salles de quartier pour les activités et les événements

La ville a repris la gestion de la salle du Peloux en avril 2023.

L'AGLCA gère 11 salles sur l'année, soit le même nombre qu'en 2022.

Le total des utilisations retrouve le nombre de 2019, mais avec une plus grande utilisation par les grandes salles Alagnier : +42%, Bellet : +15%, Daudet : +20%.

Ceci rappelle le besoin de grandes salles pour les réunions de famille des habitants.

11
=

salles de quartier gérées par l'AGLCA en 2023

2904

utilisations au total en 2023 (2787 en 2022)

70,74 %

de taux d'occupation (72 % en 2022)



Salles de réunion et d'activité



Il s'agit de l'ensemble des salles de réunion et d'activités de la MCC, mais également la salle 1.28 à la MdA.

Le taux d'utilisation par utilisateur est en progression. Nous rappellerons encore une fois que l'ensemble des salles de la MCC peuvent être utilisées par les associations, que ce soient les salles de réunion ou les salles d'activités.



Pour les salles d'activité, la forte augmentation du taux d'occupation des salles s'explique en partie par l'augmentation des réservations de salle pour les activités de la MJC.

Espace de coworking

Animateur coworking : Yassine BOUGUETTOUCH

L'espace de travail partagé au sein de la MCC favorise d'une part, la rencontre, les échanges et la coopération entre les différents utilisateurs :

- Salarié.e.s, entrepreneurs, auto-entrepreneurs, freelances, indépendants de tous secteurs d'activité
- Entrepreneurs, SCOP, coopératives, incubateurs ou associations relevant du secteur de l'Économie Sociale et Solidaire
- Particuliers ou collectifs ayant un projet d'utilité sociale

D'autre part, il permet aux travailleurs isolés de rompre leur isolement, et de découvrir les activités développées au sein de la MCC. C'est aussi un espace de convivialité avec la mise en place d'animations régulières autour de rencontres thématiques et d'expositions d'artistes locaux de toute sensibilité esthétique.

Une grande diversité des publics (voir annexe 6)



En 2023, l'accueil des étudiants a augmenté grâce à une campagne de communication ciblée : école d'infirmier, école de commerce, campus universitaire Jean Moulin Lyon 3, ENSEIS, PASS (médecine)...

Sur 2023, l'AFEV n'est pas intervenue sur Bourg-en-Bresse ce qui explique en partie la baisse de fréquentation. Également, nous référons une information auprès des associations hébergées qui se saisissent encore trop peu de cet espace.

Des services techniques

Reprographie

L'utilisation du service reprographie est en forte augmentation par rapport à 2021. C'est une reconnaissance du travail fait par le « chef reprographie » Yassine, et aussi la qualité du matériel repro que nous avons changé en 2023.

168

associations ont fait appel au service reprographie en 2023 (173 en 2022 - 136 en 2021)



Services administratifs

L'AGLCA propose aussi divers services pour faciliter la gestion administrative des associations :

- le service d'affranchissement et de dépôt du courrier : les associations peuvent accéder à la machine à affranchir dans le local des boîtes aux lettres ;
- la domiciliation de siège social : les associations ont la possibilité de déclarer l'adresse de la MCC comme siège social



287

associations possèdent une boîte aux lettres à la MCC en 2023 (278 en 2022)

Un site vitrine : le portail des associations de l'Ain www.assos01.org



556 associations se sont inscrites fin 2023 sur le portail des associations de l'Ain pour mettre à jour leurs informations et publier gratuitement leurs actualités.

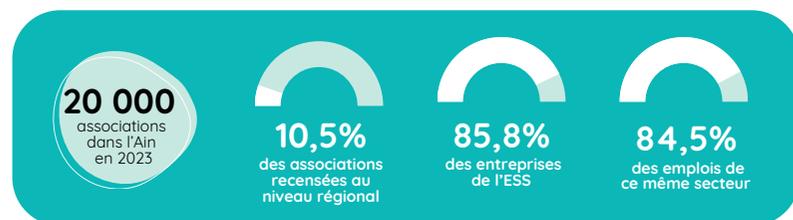
Elles peuvent aussi insérer sur leur fiche de présentation une vidéo et des formulaires avec paiement sécurisé pour récolter des dons, lever des fonds dans le cadre d'un financement participatif et permettre des adhésions en ligne.

**SOUTENIR, ANIMER
ET DÉVELOPPER
LA VIE ASSOCIATIVE,
L'ESS ET LES TERRITOIRES**



Centre Ressource pour la Vie Associative et l'Economie Sociale et Solidaire de l'Ain, l'AGLCA joue pleinement son rôle d'acteur structurant en faveur des initiatives citoyennes et en direction des organismes de l'ESS du territoire.

Des fonctions stratégiques ressources au service de la vie associative



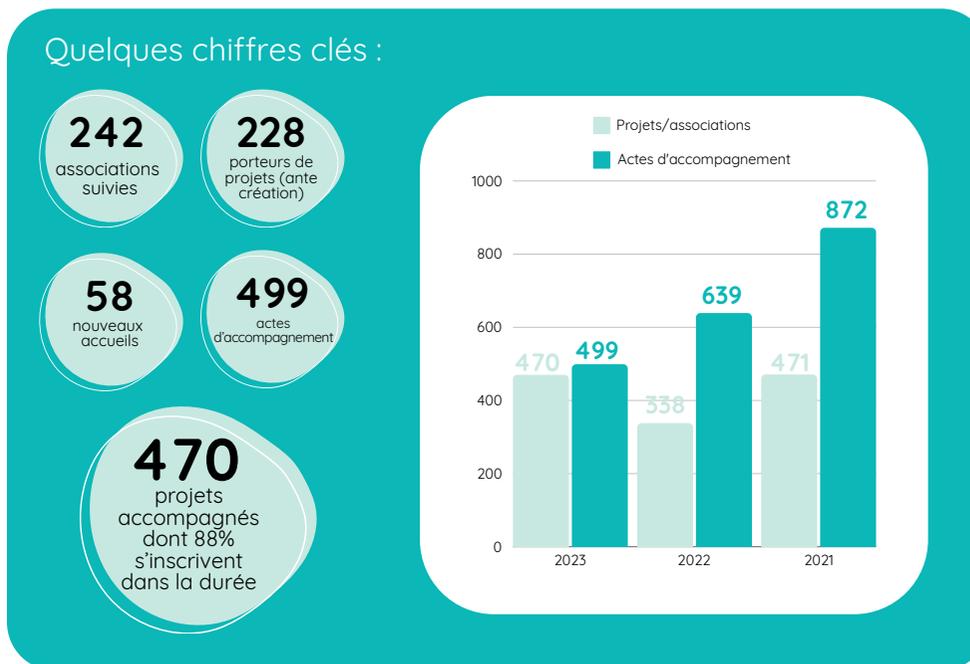
Labellisé « PAVA » (point d'appui à la vie associative), l'AGLCA est aux côtés des associations du département pour soutenir les bénévoles, à tous les stades de la vie de leur projet.

S'inscrivant dans les valeurs de démocratie, de solidarité et de laïcité, l'AGLCA soutient les associations selon une approche de développement territorial. En effet, les associations participent fortement à dynamiser les territoires sur lesquels elles sont implantées, et concourent ainsi au développement local des bassins de vie sur lesquels elles agissent.

Dans une démarche de respect de l'autonomie des associations, cet accompagnement, gratuit et inconditionnel, permet d'aborder tous les aspects de la vie associative, dans son fonctionnement et son environnement, au plus près des besoins des dirigeant.e.s.

Le Point d'appui à la vie associative (PAVA) : accompagnement généraliste individuel et collectif

Panorama de l'accompagnement individuel

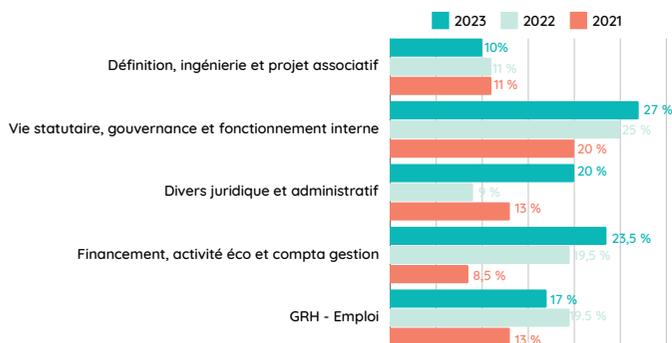


Si une baisse des accompagnements individuels était constatée en 2022, en 2023, nous revenons au chiffre de 2021 (471 projets accompagnés).

Bien que le nombre d'actes d'accompagnement individuel apparaisse en baisse (- 22% entre 2022 et 2023), celle-ci n'est pas significative d'une baisse d'activité. Elle est à relativiser aux regards d'autres temps forts tels que « les formations » et les « Points Assos », présentés plus loin.

L'activité est en hausse car les accompagnements individuels sont renforcés par les ateliers collectifs, initiés en 2022 et en développement sur 2023.

Principales problématiques abordées



Le PAVA couvre toutes les thématiques auxquelles sont confrontées les associations en temps réel. Toutefois, certaines problématiques se renforcent pour les structures accompagnées, au gré des évolutions du contexte.

Les demandes d'accompagnement liées au financement, à l'activité économique et la gestion comptable sont en constante augmentation, d'année en année. Ce constat reflète la difficulté récurrente pour les associations de trouver un modèle économique viable, suite au désengagement de certaines collectivités, cumulé à la baisse des subventions attribuées.

Ainsi, les associations se tournent vers la recherche de financements privés, ce qui induit une demande d'accompagnement plus forte, compte tenu de la difficulté de la démarche et interroge sur la prise en compte et la reconnaissance de l'utilité sociale des associations, sur leur territoire.

Les demandes concernant les questions juridiques et administratives sont en augmentation de 122% entre 2022 et 2023. Cet indicateur est significatif de la vitalité du tissu associatif local et du nombre de création d'activité. Ce qui pourrait apparaître comme un paradoxe compte tenu des difficultés avérées du monde associatif, contre toute

attente, force est de constater que le modèle associatif reste un mode d'organisation pertinent et privilégié pour répondre aux enjeux de société actuels (inégalités sociales, éducatives, environnement) ... faire société autrement !

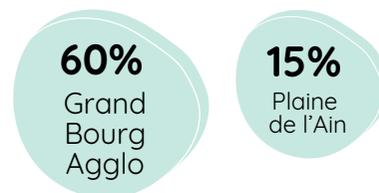
Toutefois, il ne faudrait pas enjoliver la situation et idéaliser la structuration associative. En effet, les enjeux de pouvoir sont aussi une réalité. Ainsi, au-delà de la vision plus démocratique que sous-tend la gouvernance collégiale, les accompagnements en ce sens sont sollicités pour prémunir l'association de cette dérive et prévenir la gestion de conflits.

Cette forte hausse se résume par un renforcement de la complexité d'être une structure employeuse et tout le travail que cela implique en amont. De la procédure d'embauche à une procédure de fin de contrat, tout un parcours est à franchir, en restant vigilant à ne pas sortir du cadre légal et veiller à toujours être en accord avec les dispositions que ce soit le code du travail ou celles des conventions collectives appliquées.

Typologie des structures accompagnées

En tant que PAVA membre du réseau SAVAARA, notre mission principale est d'accompagner les petites et moyennes associations non fédérées, qui n'ont pas d'autre ressource en matière d'appui. Par ailleurs, de par son soutien à la vie associative, l'AGLCA contribue au développement des territoires ruraux, fortement représentés de l'Ain.

Leurs territoires d'implantation



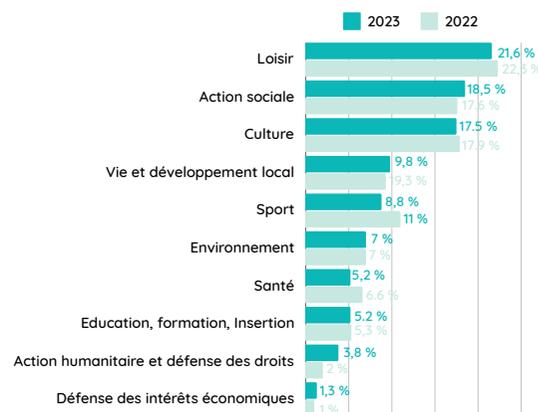
Suivi de près par la Communauté de Communes de la Dombes puis par les Communautés de Communes du Pays bellegardien, Bugey Sud, Haut-Bugey et Pays de Gex. Globalement, le PAVA est présent sur presque l'entièreté des 5 communautés d'agglomération et 12 communautés de communes de l'Ain.

Leur échelle d'intervention



Les associations qui sollicitent les services du PAVA sont principalement non employeuses avec moins de 20 membres et agissent en majorité en milieu rural.

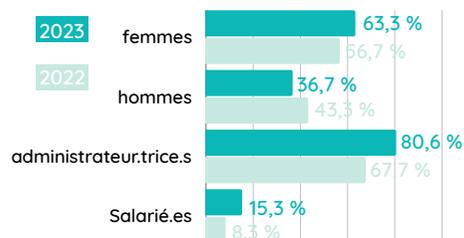
Leurs secteurs d'activités



Les secteurs du loisir et de la culture restent en tête car ils sont historiquement privilégiés par le statut associatif, ainsi que l'action sociale qui suit de très près. Si les associations intervenant dans le champ de l'environnement présentent un taux d'accompagnement identique à celui de 2022, il est indispensable de souligner qu'en 2021 celui-ci était de l'ordre de 2,8%. Cet indicateur est significatif des préoccupations des citoyen.ne.s. Aussi, le thème des TES - Transitions Environnementales et Sociétales sera un axe fort en matière d'accompagnement pour 2024.

Typologie des personnes accompagnées

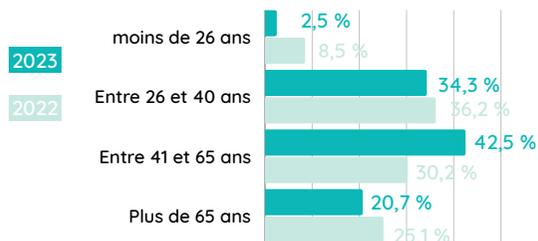
Profil et fonction



La majorité des personnes accompagnées sont des femmes et majoritairement des administratrices. Cette tendance se renforce d'année en année, ce qui laisse entendre un plus grand pouvoir d'agir de celles-ci.

Pour autant, et bien que le parti pris de l'AGLCA reste d'accompagner les bénévoles dirigeant.e.s, on observe toujours plus d'accompagnement en direction des salarié.e.s. Selon notre analyse, cet indicateur est révélateur de l'évolution des modes de gouvernance qui tendent vers plus d'horizontalité et de gestion partagée.

Tranche d'âge



Bien que le pourcentage des moins de 26 ans apparaisse en baisse par rapport à 2022, ce taux n'est pas un indicateur du nombre de jeunes de cette tranche d'âge accompagnés. Il représente exclusivement le pourcentage de structures dont les administrateur.ice.s sont mineur.e.s ou jeunes adultes. En effet, des groupes de jeunes accompagnés sont structurés sous forme de collectif et ne comptent donc pas d'administrateur.ice.s formel.le.s.

Un accompagnement au long cours

À la suite d'un premier contact, notre objectif est de proposer un RDV à la structure afin d'apporter un accompagnement le plus complet possible. En effet, bien souvent, derrière une première demande, se cachent plusieurs questionnements liés à la vie d'une association. Aussi, un suivi au long cours, dans une relation de confiance et d'autonomie, permet d'aborder les questions de développement, de consolidation de la structure... et de faire le lien avec d'autres formes d'appui que l'accompagnement individuel, telles que l'accompagnement collectif ou l'orientation vers des dispositifs spécifiques (DLA, Fabrique des Possibles, partenaires...).

Une démarche inclusive de tous les publics

Bourg-en-Bresse compte 5 associations de personnes sourdes dont 3 sont hébergées dans nos locaux. Aussi, les accompagnements pour ces publics spécifiques sont co-conduits par une chargée d'accompagnement de l'AGLCA et une facilitatrice-traductrice en LSF.

Perspectives 2024

- Poursuivre notre effort d'accompagnement au long cours et en proximité pour renforcer le pouvoir d'agir des dirigeant.e.s et des bénévoles et ainsi consolider l'association dans sa globalité
- Renforcer nos liens avec les collectivités et les différents acteurs en milieu rural et ainsi développer l'accompagnement implanté sur ces territoires (actions délocalisées du PAVA)
- Maintenir les accompagnements individuels en distanciel pour prendre en compte la configuration géographique du département, défavorable à certains déplacements d'une part, et pour des raisons écologiques d'autre part.

Les instruments de l'accompagnement collectif

La formation des bénévoles : un levier pour le tissu associatif aindinois

En abordant tous les aspects de la vie d'une association, cette action permet aux dirigeant.e.s d'acquérir et/ou de renforcer des compétences socles, indispensables à une bonne gestion des projets associatifs.

Dans un enjeu de développement local pour tous les territoires, ces formations, ouvertes à toutes les associations aindinoises, permettent à l'AGLCA de toucher et de soutenir plus particulièrement celles qui ne s'inscrivent pas dans une démarche d'accompagnement individuel au long cours.

Ainsi, l'AGLCA atteint son objectif de répondre aux besoins du plus grand nombre d'une part, et les dirigeant.e.s de ces associations peuvent s'outiller en matière de gestion, planification stratégique, mobilisation des ressources, gouvernance... consolider leurs compétences pour mieux anticiper la pérennisation de leur projet, d'autre part.

La formation en chiffres :



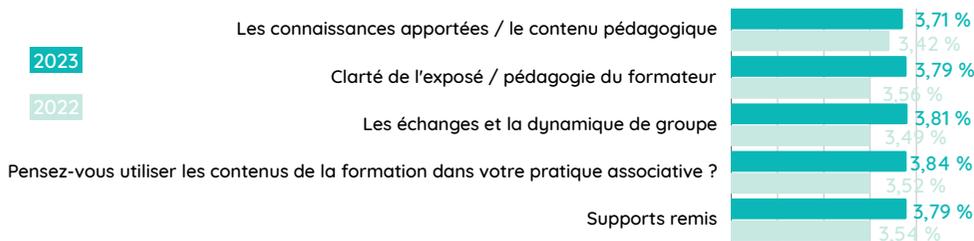
Un programme élaboré autour d'apports à différents niveaux

Les 7 thématiques ont été déclinées en 16 thèmes directement liés à la gestion associative, des connaissances de base de la loi 1901 et la réglementation à la création de supports de communication et l'utilisation des réseaux sociaux, en passant par le projet associatif, les statuts et la gouvernance, la mobilisation des bénévoles, les principes et outils de la comptabilité et les modes de financements des projets, la création et la gestion des emplois.

En plus de répondre aux besoins directs des dirigeant.e.s et bénévoles associatifs de monter en compétence sur les thématiques abordées, le format et l'animation de ces séances présentent l'intérêt de mettre en lien les associations d'un même territoire, favorisant ainsi l'interconnaissance, les croisements et le partage d'expérience, voire même des coopérations.

Niveau de satisfaction des participant.e.s

Indicateur sur une échelle de 1 à 4



Cette année encore, nous constatons que la moitié des bénévoles participent pour la première fois à cette action. Aussi, force est de constater que cette dernière continue de répondre aux besoins du tissu associatif aindinois.

Une plus-value pour les bénévoles dirigeant.e.s

Au-delà des apports théoriques, techniques et pratiques, ces formations contribuent à renforcer l'engagement et la motivation des bénévoles par :

- **Une confiance accrue** : en développant des compétences et des connaissances, les bénévoles se sentent plus confiants dans leur capacité à contribuer de manière significative à l'association.
- **Une meilleure efficacité** : une formation adéquate peut aider les bénévoles à être plus efficaces dans leurs tâches, ce qui peut conduire à une meilleure utilisation du temps et des ressources de l'association.
- **Un engagement renforcé** : les bénévoles qui se forment sont souvent plus engagés dans leur tâche et plus susceptibles de rester impliqués à long terme dans l'association.
- **Un réseau élargi** : les formations offrent souvent des occasions de rencontrer d'autres bénévoles et professionnels du secteur associatif, ce qui peut conduire à de nouveaux partenariats et opportunités de collaboration.
- **Une adaptabilité** : en se formant régulièrement, les bénévoles sont mieux équipés pour faire face aux changements et aux défis rencontrés par l'association.

Territoire d'implantation des associations participantes aux sessions de formation

Cette année, la majorité des sessions de formations se sont déroulées à la MCC Bourg-en-Bresse, du fait de quelques annulations dues à nos partenaires sur certains territoires. Toutefois, au regard des communes d'implantations des associations bénéficiant de l'action, notre objectif de couverture territoriale est atteint.



Spécificité 2023

Historiquement soutenue par le Conseil régional AURA, l'action de formation des bénévoles était portée par le réseau SAVAARA à l'échelle régionale et mise en œuvre par les PAVA membres de ce réseau, au niveau départemental.

En 2022, le Conseil régional revoit sa politique de soutien aux associations et tranche pour un accompagnement direct et individualisé au détriment de l'accompagnement collectif au bénéfice du plus grand nombre de structures.

Aussi, c'est par le soutien financier de l'Etat, à travers le FDVA 1, que cette action a pu être maintenue au sein de l'AGLCA. Toutefois, la baisse du montant de la subvention allouée à cette action nous a amenés à revoir à la baisse le nombre de sessions mises en œuvre, passant de 27 à 21.

En 2024, cette action sera à nouveau soutenue par le dispositif d'Etat FDVA 1.

Perspective 2024

- Mise en place d'ateliers collectifs thématiques transversaux et par domaines d'activité (espaces de réflexion et de projection autour de l'accompagnement aux changements de pratiques, développement des solidarités...).
- L'accès aux sessions de formation et d'ateliers sera ouvert aux porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire aindinois.
- La proposition du covoiturage : dans une démarche de promotion de la réduction des coûts et de l'impact environnemental mais aussi, l'occasion de rencontrer des dirigeants et/ou bénévoles associatifs pour créer du lien.
- La possibilité de participer en visio aux formations et ateliers collectifs sera donnée aux participant.e.s les plus éloigné.e.s de Bourg-en-Bresse et des différents lieux d'intervention, à leur demande.

Les « Points'Asso » : un espace d'interconnaissance qui enrichit la relation entre associations et institutions

Rendez-vous incontournables pour les associations, ces espaces d'information et d'échanges, permettent aux dirigeants et bénévoles, de rencontrer un intervenant expert en son domaine ou le représentant d'un dispositif, du service d'une collectivité... Ce format permet aux participants associatifs de prendre connaissance des dispositifs, outils ou réglementation, « sans le filtre de l'accompagnatrice » et de soumettre leurs questionnements en direct, à l'instance concernée. Mais aussi, il permet aux intervenants de personnaliser les dossiers, mieux saisir les enjeux des porteuses et porteurs de projets. Cela en fait donc un espace d'interconnaissance qui enrichit la relation entre associations et institutions.

3
rencontres
en 2023

- 1 sur la fiscalité des associations en présence de la DDFIP
- 1 sur le budget participatif avec la ville de Bourg-en-Bresse
- 1 sur la subvention FDVA 2, animées par le SDJES

80
personnes
touchées

dont quelques-unes ont repris contact avec le PAVA pour les accompagner notamment sur le dispositif de financement de fonctionnement « FDVA 2 ».

Perspectives 2024

Deux temps sont d'ores et déjà programmés : l'un dédié au mécénat en présence de Ronalpia et l'autre autour des financements européens avec la Maison de l'Europe et des Européens.

Une proposition autour des « Transitions Énergétiques et Sociétales » est en cours d'élaboration, pour impulser et encourager des changements au sein des associations en matière de pratiques écologiques et environnementales, économiques et solidaires, sociales et sociétales.

Le soutien à l'emploi

Dispositif Local d'Accompagnement - DLA

Le DLA, c'est une aide aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire (notamment associations et coopératives) employeuses, de tous secteurs d'activité, pour qu'elles franchissent un cap dans leur développement ou leur consolidation. Cette aide prend la forme d'un accompagnement gratuit par un cabinet-conseil DLA, grâce aux financements de l'Etat, de la Banque des Territoires, du Fonds Social Européen, du Conseil régional, de la Caisse d'Allocations familiales et de l'agglomération du Grand Bourg.



L'accompagnement par le DLA s'effectue en plusieurs étapes : un diagnostic approfondi faisant participer l'ensemble des acteurs de la structure, la définition collective des problématiques précises qui nécessitent un appui et le plan d'accompagnement à mettre en œuvre. Puis, le cabinet-conseil adapté est identifié et accompagne la structure pendant plusieurs mois. En plus de la mission de ce prestataire de l'AGLCA, la structure accompagnée peut aussi bénéficier d'autres actions, avec d'autres partenaires et/ou par d'autres services de l'AGLCA.

En amont de chaque mission, le diagnostic d'une structure est enrichi par un Comité d'Appui composé de personnes-ressources travaillant pour des partenaires de l'AGLCA.

Les consultant.e.s du DLA peuvent intervenir pour une seule structure ou bien de façon mutualisée (pour un groupe de structures) ou encore par des ateliers collectifs qui incluent aussi une partie individualisée, un accompagnement spécifique de chaque structure volontaire prise individuellement.

Eléments marquants en 2023

- Formations des 2 chargées de mission complémentaires, qui constituent l'équipe des 3 chargé.e.s de mission du DLA de l'Ain
- Fin des 2 années de financement du DLA par le Fonds Social Européen (FSE)
- Forte hausse du nombre de structures de l'E.S.S. venues au DLA et accompagnées par celui-ci.

Chiffres-clé pour 2023 :



Exemples d'accompagnements collectifs :

- pour 13 clubs de handball, mobilisés par le Comité Départemental de Handball 01 sur le bénévolat,
- pour les 8 entreprises adaptées de l'Ain (emploi de personnes en situation de handicap), mobilisées par la Direction départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS-01) sur la communication externe.



Nous avons des questions importantes et les avis étaient partagés entre nous. Le regard extérieur apporté par le DLA a permis de conforter les décisions et trancher. Au-delà de la construction de notre modèle économique, le DLA nous a rouvert sur l'extérieur. Après chaque séance, nos réunions étaient plus participatives, permettant d'avancer avec un plan d'actions pour se projeter.

Eric BLANC, coordinateur au sein du club de rugby de l'EMDPA à Meximieux
Accompagnement en 2022



Perspectives pour 2024

- Simplification très attendue par les DLA concernant les justificatifs à fournir pour les fonds européens.
- 1 nouveau financement de 2 ans par le FSE sera décidé au niveau national le 03/5/2024.
- 1 atelier collectif pour « s'organiser pour aller chercher des fonds européens sereinement ».

Grand Bourg Agglomération (GBA) dans le DLA de l'Ain

- Parmi les 41 structures qui ont bénéficié d'un accompagnement par un.e consultant.e en 2023, 14 sont de GBA (34%), dont 4 rayonnent à l'échelle départementale
- 41,5 jours financés = chaque € investi par l'agglomération génère 12€ d'appui à l'ESS de GBA
- 153 emplois impactés sur GBA (2 fois plus qu'en 2022).



Le service paie ou la délégation de la gestion sociale

Adossé à l'accompagnement à la fonction employeur intégré au PAVA, au DLA et à la formation des bénévoles, l'AGLCA propose une prestation de gestion des paies*. Ainsi, les associations aindinoises peuvent bénéficier de ce service, qui comprend, en plus de la réalisation des bulletins, des réunions d'information collectives liées aux évolutions de la réglementation, des temps d'échanges d'expériences sur la gestion RH et le management..., et de l'accompagnement individuel.

Tiers de confiance de l'URSSAF, les paies sont établies via le logiciel « Impact Emploi », approprié pour les petites et moyennes associations employeuses, et SAGE pour les plus importantes. L'AGLCA est compétente sur les 2 régimes de cotisation : général (URSSAF) et agricole (MSA) et plusieurs conventions collectives.

* activité fiscalisée, cette prestation est facturée.

Ce qui est prévu dans la prestation paie

- Réalisation des bulletins de salaire,
- Envoi des informations mensuelles en DSN mensuelle (obligatoire),
- Envoi des informations événementielles (fin de contrat, arrêt maladie, accident du travail) en DSN événementielle,
- Envoi de l'état mensuel des cotisations,
- Accompagnement sur les formalités administratives à établir pour la création d'un 1er emploi,
- Informations et accompagnement sur l'embauche, l'exécution et la modification des contrats de travail, la rupture, les intermittents du spectacle...
- Aide lors de contrôles URSSAF.

Autres accompagnements réalisés à la demande

- Simulation de bulletin de salaire et calculs divers pour établir le « coût » d'un salarié en fonction des grilles indiciaires, avantages, primes...
- Accompagnement dans la gestion RH des employeurs associatifs.

La paie en chiffres

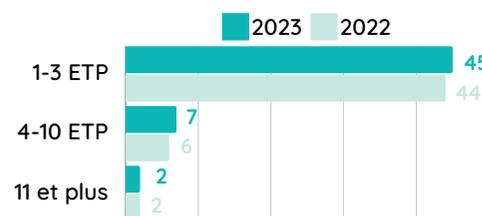


Le nombre d'associations accompagnées reste stable d'année en année. Cette stabilité se fait par les effets des entrées et des sorties.

Les raisons des sorties :

Certaines d'entre elles ont fait le choix d'une délégation globale de leur dossier incluant la comptabilité, d'autres ont mis fin à leur activité, d'autres encore ont vu leur activité reprise par la municipalité.

Répartition des associations par nombre d'ETP



Ces données ne tiennent pas compte des compagnies de théâtre dont les salarié.e.s relèvent par nature du statut d'intermittence du spectacle et pour lesquelles nous réalisons les cachets à la demande.

Ainsi, la majorité des associations dont nous assurons la gestion sociale sont de micro-structures employeuses. Ce constat renforce le positionnement de l'AGLCA quant à sa vocation à accompagner les petites et moyennes associations, non fédérées. Cependant, c'est une contrainte forte car la mise en place et la gestion du dossier est la même pour 1 ou 10 salarié.e.s. Cette gestion administrative est donc chronophage. Aussi, l'AGLCA tend vers le développement de cette prestation en direction de structures « plus importantes » en termes de nombre d'emplois.

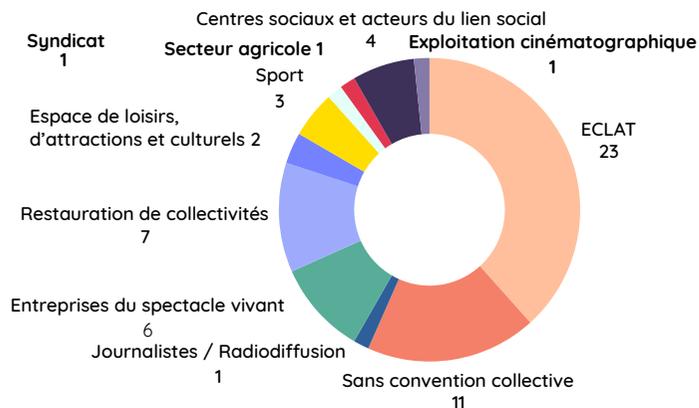
Évolution du nombre de bulletins réalisés



Bien que le nombre de structures accompagnées soit identique, on observe une augmentation d'environ 10% du nombre de bulletins réalisés, par rapport à 2022.

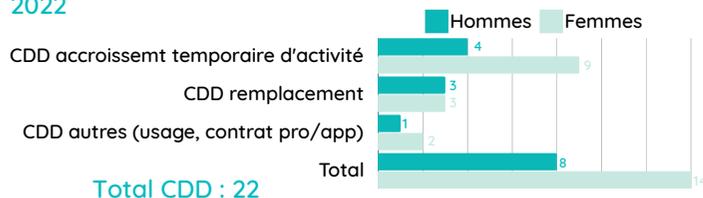
Répartition des associations par convention collective appliquée au 31/12/2023

En parallèle de la maîtrise du code du travail, le service paie gère 11 conventions collectives différentes.

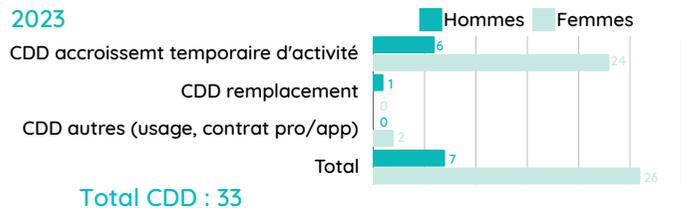


Répartition homme/femme

2022



2023



On constate des tendances :

- Sur la totalité des nouveaux contrats signés, 2/3 sont des CDD majoritairement en accroissement temporaire d'activité
- plus des 2/3 des CDD sont occupés par des femmes
- La majorité des postes sont occupés par des femmes
- Année plus dynamique en terme d'embauche
- Grande précarité de l'emploi

Répartition au niveau de Grand Bourg Agglomération (GBA)



Perspectives 2024

Parce que la vocation de l'AGLCA est d'accompagner à la fonction employeur et non pas uniquement de gérer la paie, l'accompagnement individuel fait partie intégrante de nos services au bénéfice des associations. Ce suivi sera renforcé et redynamisé par le développement d'accompagnements collectifs, sectoriels et thématiques.

Point d'alerte

Certaines associations gèrent leurs paies via le CEA (Chèque Emploi Associatif).

Ce dispositif, mis à disposition gratuitement par les URSSAF, a vocation à simplifier la gestion sociale pour les employeurs. Toutefois, ses inconvénients résident justement dans sa simplicité : des contrats de travail imprécis, inadapté au CDI, aux temps partiels, pas de prise en compte de certaines obligations/recommandations (application d'une convention collective, couverture complémentaire...) et de gestion des particularités (congrés maternité par exemple).

Ce sujet fera l'objet d'une information spécifique en direction des associations employeuses en 2024.

L'ANIMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



En tant que pôle ESS du département de l'Ain, l'AGLCA réaffirme son rôle de structure ressource pour les citoyen.ne.s et acteurs de l'ESS du territoire.

Des actions spécifiques en direction des 16-25 ans

Sensibilisation des jeunes à l'ESS, intervention en milieu scolaire

L'AGLCA, en tant que Pôle ESS de l'Ain, participe à la transmission de l'ESS chez les jeunes, à travers différentes interventions en milieu scolaire et universitaire, et avec les partenaires jeunesse.

Objectif : découvrir les statuts de l'ESS et comprendre le fonctionnement des associations et des coopératives - donner des éléments de compréhension de la société actuelle.

INTERVENTIONS :

- Animations diverses créées et adaptées à chaque groupe de jeunes rencontrés afin d'être au plus près de leurs réalités, leurs études et projets professionnels - [225 jeunes touchés](#)
- Forum « speed-meeting » : mise en lien entre associations et étudiants en recherche de structure dans laquelle s'engager et valider les heures de bénévolat prévus dans leur cursus universitaire - [60 étudiants et 30 associations locales](#)
- Accueil des jeunes sur des événements durant le Mois de l'ESS
[6 établissements partenaires](#) : Lyon 1 - Lyon 3 - ENSEIS - Lycées Lalande & Quinet
1 partenaire jeunesse : AFEV

En 2024, l'objectif est de renforcer la sensibilisation à l'ESS en intervenant davantage dans les cursus de formation, notamment dans les cours d'économie et de gestion.

“**Retour de professeur** : "L'équipe et moi en particulier te remercions pour tes interventions très riches et espérons-le, interventions fécondes auprès de nos étudiants !"

L'incitation des jeunes à l'engagement

À la rencontre des habitant.e.s dans le quartier de la Croix Blanche.

Objectif : sensibiliser les jeunes à l'engagement, les inciter à l'initiative et à l'élaboration de projet autour de problématiques citoyennes (hors projets de loisirs), qui les touchent et les concernent.

Démarche : en partenariat avec les acteurs socioculturels implantés, aller sur les lieux de vie des jeunes, faire connaissance et tisser une relation de confiance, dans une perspective d'accompagnement de projet.

Dans le cadre du partenariat avec Grand Bourg Habitat :

L'AGLCA est intervenue lors de l'événement « la grande conversation » organisé par ce bailleur. L'opportunité de rencontrer une quinzaine de jeunes et d'échanger autour du dispositif de Coopérative Jeunesse de Services, de l'engagement associatif et des ressources mobilisables au sein de l'AGLCA.

Une prise de contact avec les centres sociaux de la Grande Ressouze et Amédée Mercier :

Une rencontre a eu lieu entre les animateurs jeunesse et la chargée d'accompagnement, pour définir les modalités d'une collaboration sur différents temps forts de la vie des quartiers, d'une complémentarité en matière d'accompagnement de projet.

Cette action n'a pas pu aboutir. Plusieurs facteurs en jeu : la situation des centres sociaux en cours de reprise par la Ville de Bourg, des complémentarités difficiles à cerner. Toutefois, une réunion avec le service CCAS de la Ville laisse entrevoir une reprise du chantier en 2024.



Le parcours découverte

En 2022, cette action avait été proposée aux lycéens pour leur permettre de faciliter leur recherche de lieux de stages. Seulement 4 jeunes en avaient bénéficié.

En 2023, l'AGLCA renouvelle cette proposition, et c'est en partenariat avec la Mission Locale Bresse Dombes-Côtières que celle-ci est menée.

Objectif : ouvrir des cadres d'engagement et d'orientation potentiels. La construction du parcours a pris en compte les différents centres d'intérêt des jeunes. En effet, proposer des immersions adaptées à leurs aspirations et leur projet individuel constitue un levier concret dans leur réflexion en vue d'une orientation professionnelle.

Démarche : proposer aux jeunes, éloignés des démarches d'engagement et accompagnés via le dispositif Contrat Engagement Jeunes (CEJ), une expérience immersive dans les structures locales de l'ESS (associations et SCOP), au cœur des actions d'utilité sociale et aux prises avec les enjeux de la société à laquelle ils appartiennent.

En immersion complète, en plus de mieux connaître leur territoire de vie, ils ont pu appréhender la richesse de leur environnement :

- Les places et rôle de la vie associative : ses impacts en termes d'utilité sociale auprès de divers publics et dans des secteurs d'activité variés (social et éducation populaire, solidarité, environnement, informatique),
- La diversité des métiers exercés dans ces structures,
- Les différentes modalités d'implications citoyennes : le bénévolat ou le volontariat,
- La notion d'économie sociale et solidaire : à travers ses différents objectifs et les fonctionnements inhérents à ces différents statuts.

Dans un objectif de valorisation de leur implication, l'arpentage de leur immersion a fait l'objet d'une émission spéciale au micro de Radio B. Espace d'expression de leur créativité, ils ont tourné un jingle, créé un rap et se sont interviewés mutuellement autour de leur vécu de cette semaine particulière. Retrouvez l'émission en podcast (<https://www.radio-b.fr/podcast-20124>).

Le bilan collectif de cette édition est très positif et nous souhaitons reconduire ce parcours sur 2024. Participer activement aux activités quotidiennes des structures d'accueil : ce principe d'action restera central pour 2024.



Ainsi, 8 jeunes ont vécu cette expérience immersive dans 10 structures locales de l'ESS.
Un principe d'action : découvrir et comprendre par le « faire »
Les jeunes ont pris part activement aux activités des structures qui les ont reçus : accueil des publics, tri de vêtements, préparation de repas et intendance, organisation d'évènement, maintenance...

Le projet de « Transport Utile et Solidaire »

Dans la thématique de la Mobilité Vers l'Emploi, Mov'Easy by ECF a élaboré un programme d'accompagnement spécifique, en direction des jeunes hors de tout dispositif de suivi.



Le programme vise deux objectifs principaux :

- Apporter quelques compétences autour d'une éducation à la citoyenneté : compréhension du système des impôts, du budget, des finances publiques, du vote citoyen et aussi, l'acquisition de compétences professionnelles transférables : assiduité, travail en équipe, organisation/logistique, communication...
- Accompagner gratuitement les jeunes, à l'obtention du permis de conduire avec des méthodes éducatives adaptées, en contrepartie de la réalisation d'une mission de Transport Utile et Solidaire (TUS).

C'est sur l'accompagnement à la réalisation de cette mission TUS que l'AGLCA est intervenue durant 5 mois, aux côtés de 12 jeunes adultes de Bourg-en-Bresse, en collaboration avec les partenaires institutionnels du projet.

Un accompagnement dans l'autonomie : identifier et choisir les associations qu'ils avaient envie d'aider en réponse à des difficultés de mobilité ; contacter une vingtaine d'entre elles (pas facile de démarcher par mail et par téléphone, quand on n'a pas confiance en soi !), expliquer la démarche et l'objectif « de venir en aide, à leur tour »...

Finalement, 4 associations locales rencontrées et un projet mis en place avec l'équipe de la Croix rouge et la Banque alimentaire pour venir en appui aux maraudes.

Une mise en action des jeunes dans le concret, leur a permis de se rendre utile pour prendre confiance, de se sentir impliqué dans un collectif et s'engager pour celui-ci. Le principe phare "on ne se lâche pas" était souvent rappelé. Cette expérience a permis de créer des liens et de l'entraide entre ces jeunes leur permettant de s'ouvrir aux autres, également aux acteurs de leur territoire.

Une expérience que nous souhaitons reconduire en 2024.



Coup de cœur : "À la suite du TUS, une jeune a d'ailleurs engagé les démarches pour rejoindre la Croix Rouge comme bénévole."

L'expérimentation des jeunes à l'ESS

La CJS - Coopérative Jeunesse de Services : 5ème édition à Bourg-en-Bresse

À la découverte du monde de l'entreprise « en mode réalité augmentée » : un vrai plus pour appréhender l'avenir et une expérience enrichissante quand on a 17 ans !

Ce dispositif, porté par l'AGLCA, Ess'Ain et Familles Rurales, est dédié aux 16-18 ans pour créer leur entreprise éphémère : à travers divers ateliers, il s'agit d'acquérir des compétences dans le marketing, la tarification et la comptabilité, la relation client, l'organisation et la gestion démocratique d'une entreprise... et bien sûr de prendre confiance en soi, sur fond de sensibilisation aux thématiques de la transition écologique.

La CJS en chiffres

5
jeunes filles
de GBA

2 mois

d'investissement
à la gestion de
leur coopérative
« Entre'coop ».

10 000 €
HT
de chiffre d'affaire

15

contrats de
prestation

avec des partenaires publics
(Grand Bourg Habitat,
Dynacité, la ville de Bourg)
et des clients issus de leur
démarchage (particuliers,
entreprises, associations...)

1100
heures

de travail, temps de
cohésion, d'organisation
et de gestion comprises.

Scoop : le chiffre d'affaire réalisé en 2023 par les 5 coopérantes a égalé celui réalisé en 2022 par 10 jeunes !

En 2024, une 6ème édition de la CJS verra le jour à Bourg-en-Bresse, avec l'objectif de construire un groupe plus étoffé et d'intégrer des jeunes issus de milieux défavorisés (QPV).

De plus, avec le soutien de la Préfecture de l'Ain, des perspectives d'essaimage sur d'autres territoires du département sont à envisager.

TEMOIGNAGES DES JEUNES :



« La CJS m'a apporté de l'audace, de l'autonomie. Ça m'a donné confiance. »



« La CJS donne une chance à ceux qui ne peuvent pas trouver un job d'été. »



« Je suis fière d'avoir participé à cette aventure. La CJS a été un tremplin pour la suite de mon orientation. »



L'Accompagnement des porteurs de projets et des structures de l'ESS

L'accompagnement de projets

Une diversité de porteurs de projet, en individuel ou en collectif, ont été accompagnés dans le cadre d'un projet d'utilité sociale relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.

Objectif : Accompagner un projet mais également la création d'emploi au travers de ces activités.

Parmi eux, on remarque notamment une dynamique autour de la création de tiers-lieux.

Ainsi en 2023, une cinquantaine de porteurs de projets ont été accueillis, orientés ou accompagnés. Le lien avec la Fabrique des Possibles permet d'apporter un accompagnement complet et transversal.

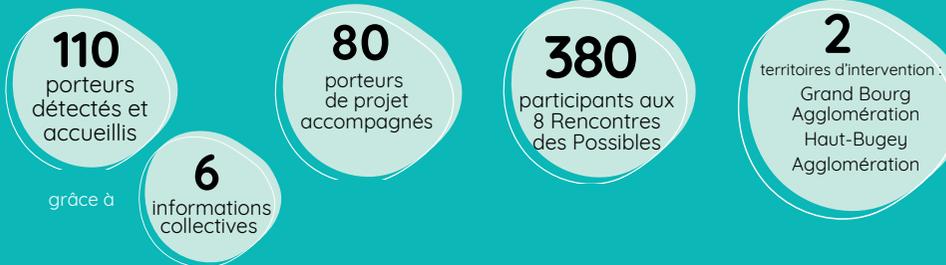
La Fabrique des Possibles

La Fabrique des Possibles est le collectif constitué de l'AGLCA, France active Initiative Bresse Haut Bugey, BGE, Ronalpia et la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) ESS'Ain, partenaires engagés pour favoriser un entrepreneuriat local durable et impactant.

Ils mutualisent leurs outils pour :

- Accueillir, détecter et orienter les porteurs de projets de création d'activité entrepreneuriale, associative ou ESS vers le bon interlocuteur.
- Articuler les parcours d'accompagnements. Cette articulation repose sur des ateliers collectifs et sur de l'accompagnement individuel proposé par chacune des structures en fonction de son domaine d'expertise et du besoin des porteurs de projets.
- Favoriser la mise en lien entre toute les parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial. L'organisation d'événements comme les Rencontres des Possibles permet de générer des échanges entre porteurs de projets, entrepreneurs, associations mais aussi expert-comptable banquier assureurs...

En 2023 la Fabrique des Possibles c'est :



- des rendez-vous personnalisés
- la participation à des événements partenaires : permanences avec les points infos emplois, salon Soféo, Labo de l'emploi, Semaine restart avec Pôle emploi, ...
- 80 porteurs de projets accompagnés grâce à des Accueils Booster, des Sprints Créa, un programme d'accompagnement collectif de 60 heures, des ateliers thématiques.
- 2 territoires d'intervention : Grand Bourg Agglomération et le déploiement des actions de détections et d'accompagnement sur le territoire de Haut-Bugey Agglomération
- 1 soirée conférence sur l'entrepreneuriat féminin
- La structuration interne du collectif afin d'être efficace dans la réalisation de la mission.

Tout cela a été rendu possible grâce au travail coopératif entre les 5 structures du collectif et la création d'un poste de coordinateur qui a pour rôle de faciliter cette coopération et d'être le premier interlocuteur des porteurs de projets.



La structuration et animation d'un écosystème favorable à l'ESS

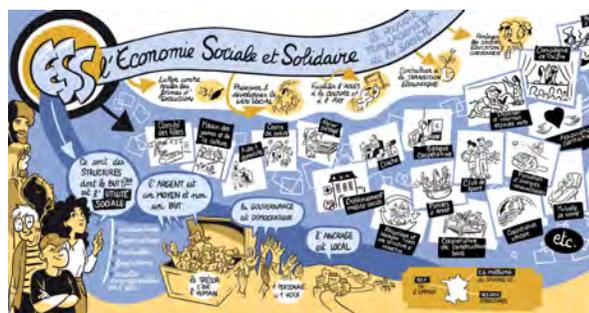
Le Mois de l'ESS

Objectif :

- Sensibilisation du grand public à l'ESS, ses principes et plus-values pour les territoires
- Proposition de temps d'information thématiques aux structures de l'ESS

Actions :

- **Lancement du mois de l'ESS** : illustration en direct d'une fresque de l'ESS par une facilitatrice dessinatrice, fresque exposée plusieurs semaines à la MCC puis en itinérance dans d'autres structures locales. C'est un outil pédagogique impactant, au service de notre volonté de sensibiliser à une autre économie, plus locale, sociale et solidaire.



- **Conférence théâtralisée sur la finance solidaire**, animée par une comédienne qui « découvre qu'avec l'épargne solidaire, elle peut reprendre le pouvoir sur la finance et l'utiliser avec un impact positif sur la société ». Différents témoins sont intervenus pour présenter des outils locaux de la finance solidaire : monnaie locale le BR'Ain, Adie, Club CIGALES, France Active Ain, Caisse d'Epargne, Tremplin et Agrocohérence.



- **Forum des transitions écologiques**, avec la présence d'une quinzaine de structures locales qui ont pu valoriser des alternatives de consommation locales auprès des habitants (mobilité, déchets, alimentation, informatique, réemploi...).



- **After-work** coanimé avec Grand Bourg Agglomération et la CRESS, autour de la rencontre entre les donneurs d'ordres et les structures d'insertion sur le sujet des clauses sociales d'insertion.
- **Labo de l'emploi**, organisé par Jemna Mix Attitude, dans le but d'échanger sur la vision de l'emploi, entre entreprises, partenaires et « offreurs de compétences » pour générer connexion et réseau. L'AGLCA (aux côtés de la Fabrique et de l'ADIE) a animé un atelier autour de l'entrepreneuriat, notamment avec des femmes souhaitant lancer leur activité.
- **Divers ateliers pour les associations** : comment remplir une demande de subvention et le budget participatif.
- **Deux Rencontres des Possibles**, un espace permettant de créer la connexion entre des entrepreneurs, structures de l'ESS et partenaires du territoire autour de thématiques variées. En novembre, l'écologie était à l'honneur avec une thématique autour de l'impact d'une activité sur les sols et une autour de l'économie circulaire.

400
personnes ont participé à des actions dans le cadre du Mois de l'ESS.



En 2024, le mois de l'ESS sera tourné autour des 10 ans de la loi ESS et des 20 ans du DLA. L'occasion pour l'AGLCA de poursuivre la sensibilisation du grand public, au travers d'événement plus conviviaux : diffusion de film, forum des transitions, scénettes... avec une attention pour le milieu rural.

Lancement d'un club CIGALES

Pendant le Mois de l'ESS, la conférence sur la finance solidaire a permis aux habitant.e.s de découvrir le principe de l'épargne solidaire et notamment des CIGALES (un club d'investisseur solidaire composé d'habitant.e.s du territoire).

L'AGLCA a ainsi surfé sur cette dynamique pour rassembler une quinzaine de citoyen.ne.s en vue de créer un premier Club CIGALES à Bourg-en-Bresse ! Un projet qui permettra de collecter de l'épargne citoyenne afin d'investir (sous forme de prêt à taux 0) dans des entreprises locales et d'utilité sociale sur le territoire. Un bel outil pour financer l'ESS de proximité ! À suivre en 2024...



UN CLUB CIGALES SE CRÉE À BOURG-EN-BRESSE. REJOIGNEZ-NOUS !

RÉUNION D'INFORMATION :
MARDI 13 FEVRIER
À 18H30 A LA MCC
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG-EN-BRESSE

Inscriptions

PAULINE N'EST PAS BOULANGÈRE, ELLE A INVESTI DANS UNE BOULANGERIE BIO.

COMME PAULINE, CONTRIBUEZ À DÉVELOPPER DES PROJETS SOLIDAIRES À CÔTÉ DE CHEZ VOUS, À PARTIR DE 7,5€ D'INVESTISSEMENT PAR MOIS !



L'ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES :

Maillage au service des associations,
en partenariat avec les acteurs
et les collectivités locales

Le PAVA délocalisé : des accompagnements de proximité

En 2023, l'AGLCA est intervenue sur différents territoires, sous différentes formes et en direction de différents publics.

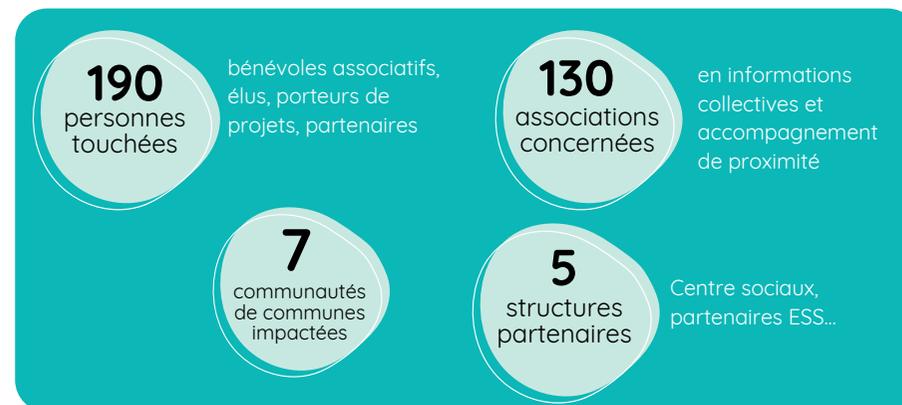
Actions en direction des associations et porteur.euse.s de projet

- 5 permanences du Point d'Appui délocalisé**, en accompagnement de proximité et individualisé "sur mesure", au bénéfice de 3 associations par permanence
- 5 sessions de formation pour les bénévoles délocalisés sur divers territoires** : la Dombes, Bresse Vallon, et le Haut Bugey
- 4 sessions d'information et présence à 2 forum des associations** : présentation des services de l'AGLCA, recueil des difficultés et besoins auxquels sont confrontées les associations, information et orientation vers des dispositifs, structures, réseaux existants..., pouvant répondre au mieux à leurs besoins (formations pour les bénévoles, DLA...)
- 1 participation à l'événement « Impacte ton territoire »** en partenariat avec le LAB01 à Ambérieu, auprès d'entrepreneurs et de porteurs de projets ESS : animation table ronde, atelier autour des statuts ESS et rencontre avec porteurs de projets et partenaires.



Le recueil des problématiques nous permet d'évaluer les enjeux auxquels sont confrontées les associations, et ainsi de mettre en place des actions appropriées pour les dépasser.

Les principaux besoins exprimés sont récurrents autour de thèmes fondamentaux tels que : gouvernance, compétences en gestion de projet, mobilisation des bénévoles, modèle économique et mécénat...



Territoires d'intervention

- Communauté de communes de la Plaine de l'Ain : Ambérieu-en-Bugey
- Communauté de communes Haut-Bugey : Oyonnax et Hauteville-Lompnès
- Communauté de communes de la Dombes : Saint-André-de-Corcy, Villars-les-Dombes, Châtillon-sur-Chalaronne
- Grand Bourg Agglomération : Sud Revermont, Revermont Bresse, Bresse Dombes et Bresse
- Communauté de communes de la Côtière et de Montluel (3CM)
- Communauté de communes Miribel et Plateau
- Communauté de communes du pays Bellegardien



L'organisation départementale des acteurs de l'accompagnement

En 2022, après 2 ans de mise en sommeil due à la crise COVID, l'AGLCA relance la dynamique de réseau entre les acteurs de l'appui à la vie associative du département, le RAIA (Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations de l'Ain).

Convaincus de l'intérêt de cette démarche, les membres historiques se sont saisis de cette opportunité pour poursuivre le maillage entre acteurs et répondre au mieux aux besoins des dirigeants associatifs des petites associations non fédérées, dans une logique de complémentarité de compétences, d'approches et de territorialités.

En 2023, le réseau compte 15 structures associatives, têtes de réseau et fédérations, points d'appui ou accompagnatrices de la vie associative. Cette année sera marquée par le déploiement du dispositif national Guid'Asso à l'échelle des départements.

Du Raia au Guid'Asso

Impliquée et reconnue en tant qu'animatrice du réseau RAIA, l'AGLCA, en collaboration avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et Ain Profession Sport et Culture, se positionne pour co-porter la mise en place de Guid'Asso dans l'Ain.

En 2023, l'AGLCA et ses partenaires œuvreront autour de 2 axes :

1. La réalisation d'un diagnostic de territoire ayant pour principaux objectifs de :

- Repérer les structures (associations, collectivités, services...) d'appui aux associations et leur niveau d'intervention (selon 4 degrés de labels : information, orientation, accompagnement, expertise).
- Identifier les besoins en matière de couverture territoriale, mais aussi structurels (humains, financiers, compétences...) et sectoriels (éducation populaire, sport, culture...).

Les membres historiques du RAIA ont été un relais d'information certain auprès des acteurs associatifs de l'accompagnement. De même, les services départementaux de l'Etat (Greffes, SDJES) se sont mobilisés afin de contacter les collectivités des 8 zones géographiques couvrant l'ensemble du département.

DIAGNOSTIC ACCESSIBLE ICI

<https://colibris.link/leVKZ>



2. La structuration de l'organisation territoriale :

- Faciliter la transition du RAIA vers Guid'Asso : partage des objectifs, attentes...
- Concevoir le fonctionnement de cette « nouvelle » organisation : promotion de la demande de labellisation, planification des actions collectives (besoin de formation, temps forts, conférences/ateliers...).
- Configurer le comité de pilotage départemental : identification des acteurs institutionnels et associatifs, définition des modalités et critères d'attribution des labels, des postes FONJEP...

2024 sera l'entrée dans la phase opérationnelle : élargissement des acteurs repérés, déploiement de l'accompagnement sur les territoires, consolidation du réseau (interconnaissance et montée en compétences).

Le soutien aux collectivités

Reconnue comme pôle ressource ESS, certains acteurs institutionnels font appel à l'AGLCA pour apporter son expertise de terrain autour de divers thématiques.

En 2023, nous sommes intervenus spécifiquement sur 2 ateliers collectifs impliquant des multiples acteurs du territoire (élus, collectivités, partenaires ESS, partenaires de l'emploi) :

- Réflexion sur la création d'un pôle ESS sur la 3CM
- Projet de développement d'une recyclerie existante sur la Côtère.

La veille juridique et la formation continue

Pour assurer au mieux leur mission et anticiper sur les évolutions, les chargé.e.s d'accompagnement, toutes thématiques confondues (Fonction Employeur, Généraliste, ESS, TES) sont abonné.e.s. aux revues, sites, infolettres... spécialisés et participent régulièrement aux actions de réflexion, d'échanges, de collaboration et de formation portées par les différents réseaux, tels que :

- RNMA (l'évaluation de l'utilité sociale, le référentiel métier, l'élaboration de projet de territoire)
- SAVAARA (les mutualisations au service du soutien à l'emploi associatif)
- PIMENTS (expérimentation des espaces test d'activité)



VALORISATION DES INITIATIVES CITOYENNES



Les émissions de radio

Partenariats Radio B et RCF

Véritables « vitrines toutes en ondes », ces émissions offrent un large écho aux associations, une caisse de résonance qui les inscrit sur un territoire au-delà de leur périmètre d'intervention. Ce mode de diffusion permet non seulement de les faire connaître mais aussi de sensibiliser certains publics éloignés, aux causes qu'elles défendent, aux objets qu'elles portent, aux visions de la société qu'elles encouragent. Et ainsi, faire entendre leur voix comme une des structures actrices, dans le paysage.

- **Partenariats en cours depuis 2018 avec Radio B pour l'émission « 1901 sur 90 » la radio des assos :**

½ heure consacrée aux associations pour les découvrir, les faire connaître et partager des projets, des activités et des parcours bénévoles. L'occasion aussi de suivre l'actualité associative... S'informer sur les questions réglementaires...

- **Et depuis 2019 avec RCF Pays de l'Ain pour l'émission « Tranche d'asso » :**

Le ¼ heure bressan des associations : une rencontre avec un.e invité.e, un témoignage pour découvrir un projet solidaire et s'informer sur les évolutions de la vie associative.

Le but de ces émissions est de valoriser les associations en leur donnant un espace où elles peuvent se faire connaître en passant sur les ondes et leur donner plus de visibilité.

1 émission par mois sur les 2 radios (sauf juillet et août) et en 2023 :



Podcasts diffusés sur les ondes plusieurs fois dans le mois + sur les réseaux sociaux + dans notre newsletter mensuelle « Café Crème ».

Secteurs d'activité couverts : solidarité, sport, culture, vie de quartier, jeunesse /famille, protection des animaux, environnement...



Multimédia

Le service multimédia assure le développement des projets internet de l'AGLCA (site internet, intranet, portail des associations de l'Ain). Il effectue également certaines mises à jour de contenus : annuaire des associations, mise en ligne bimensuelle des podcasts Radio B et RCF et création de leur vignette...

Il s'occupe également de la petite administration informatique : adresses mails, signatures, dossiers partagés et leurs autorisations, etc.

Le service répond aux questions des associations (point d'appui) sur les sujets liés à l'Internet. Comme les années précédentes, les questions posées reposent principalement sur les solutions d'emailing, le RGPD, l'hébergement, la création de sites et le portail des associations.

Bien que ne proposant plus de nouvelles prestations externes, le service multimédia continue d'accompagner un certain nombre de structures pour lesquelles il a travaillé. Il assure ainsi le suivi et la maintenance d'une quinzaine de sites internet. Il intervient également pour le réseau SAVAARA dans le cadre du portail des associations de la Métropole de Lyon, la gestion des listes de diffusion de SAVAARA, et l'accompagne dans son projet de refonte de site internet.



Quelques exemples d'interventions externes en 2023 :

Pôle santé des Allymes (01)

- mise à jour du pied de page
- ajout fonctionnel pour permettre au Pôle de santé de publier des fichiers sans avoir à utiliser de logiciel tiers (et donc directement depuis le site internet)
- ajout fonctionnel pour associer une photo à chaque professionnel de santé dans l'annuaire

Le Cinémateur (01)

- ajout fonctionnel pour afficher des actualités en page d'accueil sous la forme d'un carrousel

ADESSA (01)

- Mise à jour de la nouvelle version de Google Analytics
- Ajout d'une bannière de consentement

Francis André, accompagnateur en montagne (01)

- Mises à jour diverses sur les sites rando-avec-francis.com et lesanesdefrancis.fr

Communication

Les principales missions de la communication

Donner une visibilité à :

- la structure,
- aux missions et actions,
- aux services et dispositifs,
- aux collaborations, aux réseaux.

En direction :

- des associations,
- de nos partenaires,
- des collectivités,
- du réseau de l'économie sociale et solidaire,
- des porteurs.ses de projets,
- du grand public.

Outils

- Élaboration d'une stratégie globale et élaboration de plans de communication pour chaque campagne d'information
- Conception d'outils et diffusion des supports numériques (web) et papier (création de flyers, plaquettes, newsletter mensuelle...)
- Relation presse
- Animation des réseaux sociaux : Facebook, Twitter, Youtube et LinkedIn
- Travail collaboratif en lien avec les services et les partenaires

Développer et animer les outils

Site internet aglca.asso.fr :

Mises à jour et enrichissement réguliers pour cet outil incontournable de l'AGLCA.



36 860
visites en 2023
102/jour

Réseaux sociaux :

Publications régulières et développement de l'audience.

Création d'une nouvelle page pour la CJS sur Instagram.

1066 
abonnés
954 
fin 2022

553 
abonnés
365 
fin 2022

377 
abonnés
356 
fin 2022

Les principales réalisations en 2023

Espace cowork : campagne de communication à destination des étudiant.e.s du territoire burgien

L'objectif était d'informer les étudiant.e.s de la gratuité de l'espace pour ce public spécifique. Outils : emailing, diffusion d'affiches dans les établissements. À la suite de cette campagne, on a constaté une augmentation de la fréquentation de l'espace par ces publics.

Rapport d'activité 2022 digital et papier

Création d'un nouveau template sur CANVA : gros travail de mise page vers une nouvelle forme davantage « publication » = plus professionnelle, et visuellement plus attractive et lisible, qui met en avant les éléments prioritaires.

2 formes :

- 1 version complète en format digital en pdf A4 paysage
- 1 version synthèse 8 pages A3 plié remise lors de l'AG avec les infos principales

Communication vers les publics sourds

Réalisation de vidéos pour informer les associations de personnes sourdes sur nos événements, et signature d'une convention de partenariat avec l'AFIS-SILS.



Café Crème, la lettre d'information

Poursuite de l'évolution pour une newsletter toujours plus épurée.

Nette augmentation du nombre de nouveaux abonnés grâce aux formulaires d'inscription aux formations, Point'Asso...



Communication collaborative sur la Maison de la Culture et de la Citoyenneté & Micro-Folie :

- Réflexion sur les besoins et les outils et mise en oeuvre par le groupe de travail communication de la MCC composé des 3 chargé.e.s de communication des 3 structures AGLCA, Altec et MJC de Bourg.
- Co-animation de la page facebook et poursuite du chantier autour de la signalétique dans la MCC.
- Communication événementielle autour de "Exploration(s) - Arts et sciences" événement MCC, sept-octobre 2023



Accueil d'une alternante en communication

Octobre 2023-septembre 2024

Sirine El Khadiri, étudiante en marketing/vente au Lycée St Pierre est venue renforcer le service communication.

Ses missions principales sont de développer les réseaux sociaux, la communication en direction des jeunes.

Elle est accompagnée au quotidien dans un objectif d'autonomisation et de professionnalisation.

Perspectives 2024 :

- communication vers les publics jeunes (16-25 ans) avec la création de pages sur les réseaux sociaux Instagram et TikTok
- campagne de communication sur le service employeurs asso et paie

ANIMATION DE LA VIE LOCALE



La vie collective et les animations, en direction et avec les assos hébergées

Le Café des Assos

L'AGLCA habite maintenant depuis 3 ans dans le bâtiment de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté (MCC). Elle cohabite avec deux autres associations - la MJC Pop Corn et Altec - ainsi qu'une cinquantaine d'associations hébergées entre la MCC, la Maison des Associations et la Maison des Syndicats.

Dans une volonté d'impulser des dynamiques collectives et favoriser le vivre ensemble, l'AGLCA propose des temps de rencontre ou d'information entre les associations hébergées autour de moments conviviaux.

En 2023, 1 café asso a été organisé le 21 février, avec une dizaine d'associations hébergées présentes. L'ordre du jour : actus, agenda, MCC en fête.



Groupe éco-motivé.e.s MCC et MDA

La création de ce groupe de travail a émergé lors de la réunion de rentrée MCC le 5 octobre 2021.

L'idée est de se réunir collectivement entre professionnel.le.s pour réfléchir à notre impact écologique au sein des bâtiments MCC et MDA (tri, potager, pollution numérique, inventaire, actions de sensibilisation, potager, mise à dispo de vélo...)

En 2023 :

- 2 rencontres par trimestre environ soit 7 dans l'année
- 1 groupe composé de 6 personnes : 1 de la MJC, 1 d'Altec, 1 de l'association Monnaie Locale le Br'Ain, 3 de l'AGLCA
- 1 temps convivial : temps d'échange et de réflexion avec les assos hébergées sur leur idées, envies et besoins sur la thématique : 10 associations hébergées présentes

À ce jour, les membres de cette commission participent en leur nom.

Les actions en direction des publics

Les artistes locaux en expo

L'espace de coworking se veut être un espace ouvert aux artistes, et en 2023, à ce titre, cet espace a accueilli 6 expositions d'artistes en majorité locaux et amateurs mais avec toujours une diversité esthétique et des œuvres de qualité :

- Janvier - mars : Jean-Michel Levraux, sculpture
- Mars - avril : œuvres calligraphiques de l'artiste multidisciplinaire Younes Faghihi dans le cadre du Printemps des écritures en partenariat avec la MJC
- Mai : « Carnet de Strip » projet mené par l'artiste Anjale avec le dispositif culture Nomad du CPA de l'Ain
- Juin - août : Jules Bianchi - dessins
- Septembre - octobre : exposition « Sciences en bulles » - dans le cadre du projet « Exploration(s) » en partenariat avec la MJC et Altec
- Novembre - janvier : « Grand Papy Rock », livre musical illustré par Cécile Haegelin



MCC en fête

MCC en fête, c'est une journée événement qui a pour objectif de présenter la diversité des associations hébergées de la MCC et de la MDA.

L'AGLCA, Altec et la MJC ont organisé cette journée, avec la participation de 3 associations hébergées.

Nous avons accueilli une centaine de personnes, mêlant adhérents, habitant.e.s et partenaires.

Les animations :

- AGLCA : exposition et portes ouvertes au cowork, visites des coulisses de la MCC,
- MJC : démonstrations hip-hop, ateliers créatifs, piano et portes ouvertes du musée numérique,
- Altec : portes ouvertes du Lab, démonstrations du club sciences, atelier fusée à eau et stand papier à graines
- Bar à signe avec l'association URAPEDA,
- Tour de la MCC en triporteur avec Les sorties du cœur 01,
- Gouter local par la Confédération paysanne et l'ADDEAR

Mercredi 21 juin 2023 de 14h à 17h

[Vidéo de l'événement](#)
[réalisée par Robin Masquillier](#)



Exploration(s), Arts et Sciences : un événement inspirant sur le dérèglement climatique

Projet mené en commun avec Altec et la MJC

Exploration(s) a souhaité proposer une approche artistique, scientifique et citoyenne sur la question du dérèglement climatique, enjeu planétaire aux conséquences profondes.

Cette programmation Exploration(s) est également une invitation à croiser les regards entre artistes et scientifiques, entre esthétique et rigueur du savoir.

L'objectif premier de cette programmation est de nourrir la compréhension et susciter l'inspiration, pour une prise de conscience collective et citoyenne des enjeux que nous allons devoir relever.

Programmation :

- Soirée inaugurale (07/09)
- Rencontre Martin Saumet (03/10)
- Atelier stop motion (27/09 et 04/10)
- Animation VR (11/10)
- Fresque du climat (31/10)
- Projection film "Tout en haut du monde"

Expositions

Chromatiques Arctiques - Le Groenland en automne de Morgane Monneret

Sciences en bulles

FAUNE : l'exposition en Réalité augmentée

Fréquentation totale sur les animations,

projections, ateliers et rencontres : 300 personnes

Expositions : estimation : 400 visiteurs



**L'AGLCA DANS
LES RÉSEAUX
INSTITUTIONNELS
ET ASSOCIATIFS**

**DU LOCAL
AU NATIONAL**

Au niveau départemental

Guid'Asso (précédemment RAIA)

Un réseau national de structures d'accompagnement à la vie associative. Il a pour objectif de rendre plus accessible et lisible les informations utiles aux associations, en labellisant les structures d'accompagnement.

L'AGLCA participe à la mise en place et au déploiement du dispositif à l'échelle de l'Ain et co-anime la dynamique de réseau.

Commission Départementale du FDVA2 (Fonds pour le développement de la Vie Associative)

Porté par l'Etat (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). Un dispositif visant à soutenir le fonctionnement et les projets des petites associations.

L'AGLCA, en plus de faire la promotion du dispositif et d'accompagner les associations à répondre à l'appel à projet, participe activement à la commission consultative d'attribution des subventions.

Commission du budget participatif de la Ville de Bourg-en-Bresse

Ce dispositif donne la possibilité aux habitant.e.s de proposer des projets à réaliser dans l'espace public et de voter pour des idées les plus enthousiasmantes !

L'AGLCA est sollicitée par la Ville, en sa qualité d'acteur associatif, pour contribuer à la promotion du dispositif et apporter son regard sur les propositions.

Conseil de développement de GBA

Composé de personnes physiques ou morales bénévoles, impliquées dans la vie locale, cette instance est un espace de dialogue et de propositions citoyennes, dans un objectif de construction des projets de territoires.

L'AGLCA participe au titre de son expertise en développement local par la vie associative et l'ESS.

Les Tiers-Lieux de l'Ain (TL)

Collectif constitué des divers TL du département dans leur diversité et spécificité : associatif ou porté par une municipalité – orienté culture, éducation populaire et animation par et pour les habitants ou encore orienté Fab Lab et animé par des professionnels...

L'AGLCA contribue à la structuration et la consolidation du réseau autour de préoccupations communes et principalement faire connaître les TL auprès des élus locaux pour la prise en compte des besoins et intérêts des projets de territoire.

GAD (Groupe d'Appui Départemental enfance/jeunesse)

Piloté par la DSDEN, il regroupe des services de l'État, des collectivités locales, des associations et des fédérations (Centres Sociaux, jeunesse et d'éducation populaire, AGLCA, Ain Profession Sports et Culture, CDOS...), la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il a pour but de favoriser l'émergence d'une offre éducative globale permettant de mieux articuler les temps scolaires, extrascolaires et périscolaires au service de la construction et de l'épanouissement de chaque enfant et de chaque jeune, par la mobilisation des acteurs locaux, et la construction d'un projet éducatif de territoire où chacun trouve sa place.

L'AGLCA y participe en sa qualité d'acteur de l'appui à la vie associative et en faveur des projets jeunesse.

CIDAE (Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique)

Instance de pilotage et de consultation en matière d'intervention publique dans le domaine de l'insertion par l'activité économique, porté par la DDETS.

L'AGLCA participe activement aux échanges sur les dossiers, apporte son expertise sur les SIAE, à travers l'action du DLA, notamment.

Au niveau régional

Coordination SAVAARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne-Rhône-Alpes)



Association créée en 2003 qui compte 21 membres. Ce réseau régional des Structures d'Appui à la Vie Associative en Auvergne-Rhône-Alpes a pour objet le renforcement et la coordination de ses membres, labellisés selon un cahier des charges engageant, dans leurs actions liées à la fonction d'appui à la vie associative.

L'AGLCA est fortement impliquée sur l'administration de l'association : définition des projet associatif et stratégique, en charge de la fonction employeur et de la trésorerie, d'une part.

D'autre part, elle copilote des projets de développement : le PAVA itinérant de la Métropole de Lyon, le projet « mutualisation et marque employeur des associations », et l'élaboration de formations professionnelles de chargé d'accompagnement, entre autre.

Une plus-value certaine pour les professionnel.le.s de l'AGLCA, au bénéfice des associations accompagnées, à travers l'implication dans :

- La mutualisation et la montée en compétences des chargé.e.s d'accompagnement via le séminaire annuel, les échanges de pratiques et la formation
- Un cycle de co-développement à destination des équipes de direction pour sortir de l'isolement et échanger les bonnes pratiques sur le thème du management
- La convergence des problématiques et évolutions impactant les petites et moyennes associations et renforcement de réponses à apporter et à anticiper

Du fait de son appartenance à ce réseau, l'AGLCA intervient dans diverses instances (CRVA et coopère avec d'autres réseaux (UDES - Vie Asso Occitanie).

CRC (Commission Régionale Consultative) et CRVA (Commission Régionale Vie Associative)

Portées DRAJES et animées par LMA.

Espaces de veille, d'échange et de projets, la participation de l'AGLCA dans ces instances lui permet de participer à l'élaboration des orientations politiques et partenariales relatives à la vie associative régionale.

DLA Régional

Apports techniques et politique.



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

CRESS AURA (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Auvergne-Rhône-Alpes)



Fédère, représente et accompagne l'ensemble des acteurs de l'ESS en faveur du déploiement de cette forme d'entreprendre à l'échelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Laboratoire des initiatives et innovations sociales, elle permet à chaque acteur de participer à l'essor de l'ESS et de confirmer son statut de pionner de fabrication de solutions et d'écosystèmes innovants.

L'AGLCA, adhérente de la CRESS et labellisée « Pôle ressource ESS » participe aux différents temps de rencontre régionaux et départementaux et œuvre activement à la promotion de l'ESS dans l'Ain.

LMA (Le Mouvement Associatif)

Lieu d'échange et de réflexions, qui se donne pour mission de favoriser et promouvoir le développement de la force associative et de lui donner une meilleure visibilité pour la faire reconnaître comme un corps intermédiaire à part entière.

L'AGLCA participe aux rencontres trimestrielles, organisées dans le cadre de la coordination régionale des co-animateurs de Guid'Asso.



Piments

Association créée en 2015 qui a met en réseau et en synergie les structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui agissent en faveur de l'émancipation et de la réussite des jeunes, et prioritairement des jeunes éloignés des institutions et dispositifs classiques. Elle poursuit pour but principal, l'accompagnement de ces jeunes au développement de leurs projets citoyens, économiques et solidaires et de leurs projets professionnels, visant la création de leur propre emploi, seuls ou avec d'autres. L'adhésion de l'AGLCA à ce réseau permet de coopérer, échanger, se former, mutualiser des ressources de toute nature et se renforcer dans sa démarche d'approche de l'accompagnement des jeunes, et notamment sur les Espaces Test d'activité (espace d'expérimentation de la création d'activité économique, d'acquisition de compétences, d'aptitudes et des savoirs essentiels pour comprendre les enjeux de société actuels et donc de développer leur pouvoir d'agir).

En 2023, nous avons activement participé au chantier sur « La mesure d'impact VS évaluation de l'utilité sociale ».



Au niveau national

RNMA (Réseau National des Maisons des Associations)

Le Réseau National des Maisons des Associations fédère et soutient le développement des structures d'aide à la vie associative, sous statut associatif ou municipal. Il crée des synergies pour accroître l'efficacité de leurs actions, facilite les mutualisations d'outils et de compétences, encourage la formation et le partage de réflexions sur leur cœur de métier. L'AGLCA participe activement aux rencontres nationales sur les questions d'émancipation des jeunes, contribue aux travaux sur l'évaluation de l'utilité sociale des associations et l'élaboration du référentiel métier de chargé d'accompagnement à la vie associative.



AVISE et CNAR

Dans le cadre du réseau des DLA : formation des chargé.e.s de mission. Remontées techniques et politique.



UDES (Union Des Employeurs de l'Économie Sociale et solidaire)

Dans le cadre du réseau SAVAARA, l'AGLCA est présente à la représentation régionale de l'UDES.



HEXOPÉE (Syndicat employeur de la convention collective ECLAT)

Toujours dans le cadre du réseau Savaara, l'AGLCA est présente au syndicat Hexopée, anciennement CNEA (Conseil National des Employeurs d'Avenir), un syndicat d'employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire représentatif dans les secteurs de l'animation, du sport, du tourisme social et familial, et des foyers et services pour les jeunes travailleurs. Le syndicat est un partenaire social et un acteur du dialogue social dans ces quatre branches.



REVUE DE PRESSE

LE PROGRES
14/06/2023

BOURG-EN-BRESSE

Association : les comptes de l'AGLCA sont dans le rouge

C'est en présence de nombreux représentants d'associations que s'est tenue, mardi 13 juin à la Maison de la Culture et de la Citoyenneté (MCC) de Bourg-en-Bresse, l'assemblée générale de l'Agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations (AGLCA). Et les comptes sont dans le rouge.



À la lecture du rapport moral Jean-Paul Godeau, président de l'AGLCA, s'ouvrait dans un climat de morosité. « Il y a quelques mois, nous pouvions nous réjouir avec, d'une part, une reprise d'activité redevenue normale après deux années marquées par des restrictions liées à la crise Covid, une importante fréquentation de la MCC, une forte demande des locations de salles, et une occupation conséquente des locaux. Autant d'indicateurs positifs ! Enfin, les projections financières que nous pouvions faire concernant l'année écoulée ont indiqué une situation économique saine », détaille le président.

48000€ de déficit

Cependant, force est de constater que la situation financière de l'AGLCA subissait com-

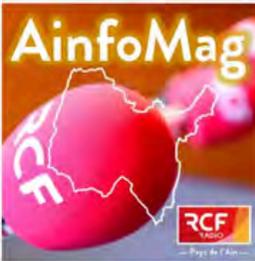
me bon nombre d'associations le contrecoup d'un contexte économique anxieux. « Aujourd'hui, poursuit le président, nous sommes obligés de vous annoncer que notre résultat financier, au lieu d'être positif, voire équilibré se solde par un déficit de 48 000 €. Un déficit dû à des charges de fonctionnement liées aux fluides de la MCC. Je suis d'autant plus inquiet, que, du fait de la flambée des prix de l'énergie, les projections que nous pouvons avoir pour 2023 indiquent déjà un fort déficit prévisionnel. »

À l'issue de la lecture de ce rapport moral peu enthousiaste, les questions se posaient : que faire pour retrouver une situation saine (trouver de nouvelles sources de finance-

ment, augmenter les financements existants, se tourner vers un fonctionnement en mode dégradé ?). Des questions pour l'instant sans réponse !

Au cours de l'assemblée, Isabelle Panzica, directrice adjointe, et Renaud Drouy, directeur de l'AGLCA, ont évoqué différents points comme l'amélioration de la couverture territoriale, le travail pour renforcer les liens de proximité avec les associations aindinoises, ou encore l'élaboration du nouveau projet stratégique 2023-2028 qui doit respecter l'identité de l'association, reconnue comme un acteur de terrain et d'innovation.

De notre correspondant, Robert MAS



AINFO MAG

Emission présentée par Xavier Jacquet, Isabelle Berger

Un rendez-vous d'information, actu ou magazine, pour découvrir la vie locale, économique, politique, associative, culturelle et religieuse du département de l'Ain. A écouter à 7h et 8h du lundi au vendredi

[SUIVRE](#) [PARTAGER](#) [S'ABONNER](#)

Episodes



L'aglca vers un nouveau projet associatif

15 juin 2023

[PARTAGER](#) [INTÉGRER](#)

Trier ▾

8 min

Interview de Jean-Paul Godeau, président de l'AGLCA maison de la vie associative, suite à l'assemblée générale qui se tenait mardi. L'association démarre une réflexion pour définir son projet stratégique des cinq ans à venir.




FINANCES

Changer le monde avec l'épargne solidaire

Dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire, l'AGLCA s'est penché sur ce moyen de faire évoluer la société.

JOSEPHINE JOSSEMOZ

Les lumières s'éteignent, Marcelle s'avance. Elle voudrait pouvoir changer le monde, mais ne sait pas comment faire. Le système l'écœure, mais elle s'y sent piégée. Que faire ? Pendant une heure et demie, sur la scène de la Maison de la culture et de la citoyenneté (MCC), Mathilde Dumoulin, sous les traits de Marcelle, s'est interrogée sur la possibilité de prendre part à l'évolution du monde en tant que citoyenne. À l'occasion du mois de l'économie sociale et solidaire (ESS), l'AGLCA (Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire) a organisé, le 7 novembre, une conférence théâtralisée sur l'épargne solidaire. Une manière originale d'aborder la question. Sur scène, Marcelle s'agace. « Comment je peux changer le monde, moi qui n'ai aucun pouvoir alors que je ne suis pas fichue d'aller manifester sous la pluie ? » Une voix off lui répond « Vous avez un grand pouvoir qui change le monde. » Les intervenants commencent alors à défilier. Tout d'abord, intervient Nicolas Angel, bénévole au Br'Ain, et Marine Adam, une habitante de Bourg-en-Bresse. Ils abordent le sujet de la monnaie aindinoise, pensée pour faire vivre l'économie locale. « Cet argent n'est pas destiné à la spéculation, mais va se mettre au service de l'humain et chacun peut lui donner vie en l'utilisant au quotidien. » Ils font remarquer que désormais, au marché burgien, il y a l'allée du Br'Ain. Un secteur où l'ensemble des commerçants



Sur scène, de nombreux intervenants se sont relayés.

acceptent cette monnaie locale. Puis Stéphanie Cellier, chargée d'accompagnement chez France Active Ain, prend la parole à son tour. « La finance solidaire veille à limiter la recherche de profits et à orienter l'argent vers des projets à forte utilité sociale. » Et effectivement, le pouvoir de ce mode de financement est conséquent. En 2022, il représentait 26 milliards d'euros. « Le plus simple demeure les produits bancaires. Nous avons des livrets de compte à terme, fléchés vers des projets d'intérêt général. Sur les marchés financiers, nous pouvons aller vers des produits de placement », explique Frédéric Hello, directeur ESS de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes (Cera).

PRODUITS BANCAIRES

Bien sûr, il est également possible de se renseigner auprès de son entreprise pour voir si elle propose un dispositif d'épargne salariale, qui permet, selon son orientation, de prendre part à l'épargne solidaire. Le plus simple reste encore une prise de contact directe avec un projet et de l'aider dans son financement. Il existe également la possibilité de créer un club de Cigales (Club d'investisseurs pour une gestion

alternative et locale de l'épargne solidaire). « Ce sont des clubs d'investissement locaux. Il suffit d'être entre 5 et 20 personnes. Nous mettons une part de notre épargne en commun et soutenons des projets comme Enercoop, Citiz ou encore une librairie à Trévoeur. Certains mettent 10 €, d'autres 100 € par mois... Dans tous les cas, une personne égale une voix. Nous accompagnons un ou une porteuse de projet pendant 5 ans. À la fin, il ou elle nous rembourse l'investissement réalisé », développe Yves Durieux, bénévole au Cigales. Notre chère Marcelle poursuit ses interrogations. L'épargne solidaire aide-t-elle vraiment ? Fabrice Hermout, directeur territorial de l'Adie (association pour le droit à l'initiative économique), le confirme, cela fonctionne. « La finance solidaire soutient entre 20 000 et 30 000 personnes chaque année. Ce n'est pas invisible et ça aide vraiment les gens. » Enfin, dernière question et non des moindres, est-ce que cela rapporte ? « Ce n'est pas le cours de la Bourse. L'enrichissement financier n'est pas ce qui est visé. Mais, cela permet un gain de quelques pourcents, notamment sur les produits bancaires. On ne deviendra pas Billes Gates, mais cela rapporte et cela apporte », conclut Frédéric Hello. ■

Dimanche 3 décembre 2023

LE PROGRÈS

Bourg-en-Bresse

Un forum dédié aux initiatives locales pour l'économie sociale et solidaire

Tous les ans au mois de novembre l'association Économie sociale et Solidaire (ESS) organise de nombreux événements en faveur de l'environnement et de l'amélioration du mode de vie dans la société.

Jeudi 29 novembre, dans les locaux de la MCC (Maison de la culture et de la citoyenneté), le centre Ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire dans l'Ain a organisé son forum des transitions.



Ce fut la 10^e édition. Photo Éric Dufournet

Des thèmes actuels abordés

Après plusieurs semaines d'expos, table ronde, Apéro des possibles, afterwork, conférence théâtralisée, différentes associations locales ont participé à ce forum pour débattre des approches de l'économie sociale et solidaire. L'objectif : sensibiliser le public à cette forme d'économie cohérente et durable en favorisant la rencontre avec ses acteurs et leurs initiatives locales. Pour ce 10^e événement, Marie Fouillet, chargée

de mission auprès de l'ESS (Coopérative d'activité et d'emploi), a convié le Rep'R, l'agence locale de l'énergie et du climat (Elec), Rubis pour la mobilité douce, Tremplin pour le réemploi, Micronov pour le numérique responsable, France Nature Environnement, la Recycllette. Ils ont évoqué leur vision de l'évolution qui englobe des domaines diversifiés (les épicerie solidaire, les coopératives agricoles, les compagnies artistiques, les clubs sportifs), influençant notre

quotidien.

À l'issue de ces échanges, quelque soixante personnes présentes furent conviées à un pot de l'amitié. L'occasion de continuer les conversations sur la transition écologique ou encore le dérèglement climatique.

De notre correspondant Éric Dufournet

Le mois de l'ESS se terminera le mardi 5 décembre à la MCC Bourg-en-Bresse avec pour thème, les porteurs de projet et entrepreneurs.

LE PROGRES

29/04/2023

BOURG-EN-BRESSE

La Fabrique des Possibles accompagne les futurs entrepreneurs

La Fabrique des Possibles est un collectif d'experts de six structures de l'accompagnement depuis 2020.

À l'origine, l'AGLCA (Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire dans l'Ain) qui porte juridiquement le collectif, a réuni Ess'Ain, Ronalpia, France Active Ain, BGE Ain 01 et ADIE où chacun peut apporter sa compétence et son réseau.

Ce mardi 25 avril a marqué le début du premier programme d'accompagnement. Cinq femmes et un homme ont été sélectionnés à leur demande ou à partir d'un « Sprint création » destiné à faire émerger un projet sur une journée avec présentation devant un jury.

Une vingtaine de modules

À partir d'une vingtaine de modules, les stagiaires doivent parvenir à définir et affiner leur idée et construire leur projet. Tous ont des projets différents allant de la plomberie à la médiation culturelle et au bien-être. Après un à deux jours par semaine sur dix semaines et des modules optionnels dédiés à l'entrepre-



L'Apéro des Possibles a réuni les partenaires et leur réseau avec des stagiaires autour de Julie Stagnetto qui a organisé une conférence sur la communication. Photo Progrès/Josette BESSET

neurariat féminin, la gouvernance collective, les contrats Cape (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise), les stagiaires doivent être en mesure de lancer leur entreprise. Plusieurs ateliers vont aborder les changements environnementaux. Aussi, les valeurs de l'économie sociale et solidaire ne sont pas perdues de vue même si le collectif est ouvert à tous types de projets. Le deuxième volet de la Fabrique des Possibles est de créer du collectif pour sou-

tenir les Apéros des Possibles. Ils sont régulièrement organisés et sont destinés à l'entraide par le réseau des entreprises déjà en lien avec les partenaires impliqués. Ce mardi, les stagiaires ont pu bénéficier d'une première rencontre.

De notre correspondante
Josette BESSET

Contact : Hugues Defrance, coordinateur de projet au 07 56 42 12 85 ; mail info@fabriquedespossibles.com

Bourg-en-Bresse Une quarantaine de personnes au rendez-vous de la Fabrique des possibles



Ludovic Vinot (EGT environnement) a animé le début de cette rencontre. Photo Robert Mas

La Fabrique des possibles proposait, mardi 5 décembre à la Maison de la culture et de la citoyenneté, son traditionnel « apéro des possibles ». Un temps de rencontre, d'échanges et de convivialité pour les porteurs de projets et les entrepreneurs.

Une quarantaine de personnes avaient répondu présent à l'invitation d'Hugues Defrance, coordinateur de projet. « Notre rôle est de détecter les potentiels, accueillir les porteurs de projets et les informer tout au long de leur parcours de création d'activité et ce, sur les différents territoires du département de l'Ain, indique Hugues Defrance. Notre rôle est également d'animer des réseaux à travers la proposition d'événements favorisant les rencontres, les échanges et les partenariats. » Avant de partager le verre de l'amitié, ce sont Lu-

dovic Vinot et Frédéric Fléchon, entrepreneurs et fondateurs d'Eco Défis Entreprises qui ont animé cette rencontre durant laquelle ils ont abordé le sujet de l'économie solidaire, de l'orientation des déchets afin que ces derniers soient valorisés, de l'intégration des ressources issues du réemploi ou encore les solutions adaptées à chaque activité.

Un temps fort qui coïncidait avec la fin du mois de l'économie sociale et solidaire animé par l'AGLCA (Centre ressource pour la vie associative et l'économie sociale et solidaire) et durant lequel plusieurs événements ont eu lieu : conférence théâtralisée, atelier collectif, table ronde et forum.

De notre correspondant
Robert Mas
Contact Fabrique des possibles : 07.56.42.12.85 ou info@fabriquedespossibles.com

SIGNATURE DES CONVENTIONS ENTRE LES ORGANISATIONS DE LA FABRIQUE DES POSSIBLES ET FAA - IBHB AVEC HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION (HBA)

HAUT
BUGEY

La Fabrique
des possibles

FRANCE ACTIVE
Ain
Initiative

détecter et orienter les porteurs de projet dans leur parcours de création tout en les sensibilisant à la question de la transition environnementale et sociale.



SONT CONCERNÉS PAR CE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIAT AVEC HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION, DEUX ENTITÉS :

• Le collectif de la Fabrique des Possibles qui réunit les acteurs d'aide à la création d'entreprise (AGLCA, Ess'Ain, BGE, Ronalpia et France Active Ain - Initiative Bresse Haut-Bugey) avec une ambition collective

de manière gratuite au moment de la recherche de financements et durant les étapes clés de la création / reprise et du développement de leur projet.

La signature de conventions avec Haut-Bugey Agglomération a eu lieu le Mardi 3 octobre, sur site Brasserie artisanale Piva (112 route de la fauchonnière, 01130 Belleydoux)

La signature des conventions entre les organisations de la Fabrique des Possibles et FAA - IBHB avec Haut-Bugey Agglomération (HBA), témoigne de la confiance accordée aux acteurs d'aide à la création d'entreprise et renforce l'engagement commun en faveur du développement économique local.

Cette collaboration stratégique ouvre de nouvelles perspectives et ancre les actions en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale sur le territoire du Haut-Bugey.

France Active Ain - Initiative Bresse Haut-Bugey ont invité ses partenaires et membres bénévoles à se joindre à eux lors de cette soirée, pour marquer

l'importance des synergies et la nécessité de faire converger les efforts pour consolider le tissu entrepreneurial.

L'entreprise qui a ouvert ses portes La «Brasserie artisanale Piva» développe un lieu attractif autour de son activité brassicole au cœur du village de Belleydoux, et a accueilli dans le cadre de cet événement pour une visite exclusive. La chance de découvrir ses coulisses, d'échanger avec son dirigeant passionné pour mieux appréhender les défis et les enjeux liés à son activité. L'occasion de découvrir comment il a su mettre en œuvre des solutions créatives pour répondre aux besoins des consommateurs, mais aussi ses propositions pour faire vivre un lieu implanté en zone rurale. L'occasion aussi de partager cet événement avec eux, de continuer à promouvoir ensemble la liberté d'entreprendre pour tous et soutenir les projets à impact sociétal sur nos territoires.

« C'est aussi l'opportunité de découvrir le travail de fédération, la force d'un écosystème au travers de ce partenariat et le succès des structures que nous accompagnons. »

L'IMPACT



La Fabrique des Possibles
27 janvier 2023

PARTAGER INTÉGRER



Pays de l'Ain

29 min

Créée en 2020, la Fabrique des possibles est un collectif qui œuvre pour l'entrepreneuriat dans l'Economie Sociale et Solidaire. La Fabrique des possibles réunit l'AGLCA, France Active Ain, Ronalpia, ESS'Ain, l'ADIE, BGE Marie Fouillet, chargée de projets ESS à l'AGLCA et Pierre Seuzaret directeur de France Active Ain présentent les missions de cet accélérateur d'impact.

les rendez-vous :

Apéros des possibles : Mardi 7 février 2023, 18h30, MCC Bourg-en-Bresse
Information collective : Jeudi 9 février, 14h à 15h30 à la MCC Bourg-en-Bresse
site internet



EXPOSITION

Les œuvres du sculpteur Jean-Michel Levrault à Bourg avant Paris

Depuis qu'il s'est initié et pris de passion pour la sculpture il y a une dizaine d'années, Jean-Michel Levrault a cessé de faire école dans la pierre dure, dans son atelier d'Ambray, des œuvres sont en élan dans lignes et courbes, souvent inspirées par la femme, l'humain, la sensualité. Dès sa première exposition en 2014, ses créations ont séduit le public. Au fil de salons régionaux et internationaux, elles ont été distinguées par de nombreux prix dont, en 2022, le prix de sculpture au 77^e Salon des artistes régionaux de l'Académie des arts de Meckon et le 1^{er} prix de sculpture à L'Hiverail de Lyon. En août dernier, il était l'hôte d'honneur du Salon international artistique de Haute-Loire. En avril, il sera au Salon des arts d'Ambray.

De notre correspondant Annick PUVILLAND

Exposition de sculpture de Jean-Michel Levrault, à l'Espace cowork de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg-en-Bresse, jusqu'au 25 mai, de 10h à 18h. Le 26 mai, de 10h à 18h. Le 27 mai, de 10h à 18h. Le 28 mai, de 10h à 18h. Le 29 mai, de 10h à 18h. Le 30 mai, de 10h à 18h. Le 31 mai, de 10h à 18h. Le 1^{er} juin, de 10h à 18h. Le 2 juin, de 10h à 18h. Le 3 juin, de 10h à 18h. Le 4 juin, de 10h à 18h. Le 5 juin, de 10h à 18h. Le 6 juin, de 10h à 18h. Le 7 juin, de 10h à 18h. Le 8 juin, de 10h à 18h. Le 9 juin, de 10h à 18h. Le 10 juin, de 10h à 18h. Le 11 juin, de 10h à 18h. Le 12 juin, de 10h à 18h. Le 13 juin, de 10h à 18h. Le 14 juin, de 10h à 18h. Le 15 juin, de 10h à 18h. Le 16 juin, de 10h à 18h. Le 17 juin, de 10h à 18h. Le 18 juin, de 10h à 18h. Le 19 juin, de 10h à 18h. Le 20 juin, de 10h à 18h. Le 21 juin, de 10h à 18h. Le 22 juin, de 10h à 18h. Le 23 juin, de 10h à 18h. Le 24 juin, de 10h à 18h. Le 25 juin, de 10h à 18h. Le 26 juin, de 10h à 18h. Le 27 juin, de 10h à 18h. Le 28 juin, de 10h à 18h. Le 29 juin, de 10h à 18h. Le 30 juin, de 10h à 18h. Le 1^{er} juillet, de 10h à 18h. Le 2 juillet, de 10h à 18h. Le 3 juillet, de 10h à 18h. Le 4 juillet, de 10h à 18h. Le 5 juillet, de 10h à 18h. Le 6 juillet, de 10h à 18h. Le 7 juillet, de 10h à 18h. Le 8 juillet, de 10h à 18h. Le 9 juillet, de 10h à 18h. Le 10 juillet, de 10h à 18h. Le 11 juillet, de 10h à 18h. Le 12 juillet, de 10h à 18h. Le 13 juillet, de 10h à 18h. Le 14 juillet, de 10h à 18h. Le 15 juillet, de 10h à 18h. Le 16 juillet, de 10h à 18h. Le 17 juillet, de 10h à 18h. Le 18 juillet, de 10h à 18h. Le 19 juillet, de 10h à 18h. Le 20 juillet, de 10h à 18h. Le 21 juillet, de 10h à 18h. Le 22 juillet, de 10h à 18h. Le 23 juillet, de 10h à 18h. Le 24 juillet, de 10h à 18h. Le 25 juillet, de 10h à 18h. Le 26 juillet, de 10h à 18h. Le 27 juillet, de 10h à 18h. Le 28 juillet, de 10h à 18h. Le 29 juillet, de 10h à 18h. Le 30 juillet, de 10h à 18h. Le 31 juillet, de 10h à 18h. Le 1^{er} août, de 10h à 18h. Le 2 août, de 10h à 18h. Le 3 août, de 10h à 18h. Le 4 août, de 10h à 18h. Le 5 août, de 10h à 18h. Le 6 août, de 10h à 18h. Le 7 août, de 10h à 18h. Le 8 août, de 10h à 18h. Le 9 août, de 10h à 18h. Le 10 août, de 10h à 18h. Le 11 août, de 10h à 18h. Le 12 août, de 10h à 18h. Le 13 août, de 10h à 18h. Le 14 août, de 10h à 18h. Le 15 août, de 10h à 18h. Le 16 août, de 10h à 18h. Le 17 août, de 10h à 18h. Le 18 août, de 10h à 18h. Le 19 août, de 10h à 18h. Le 20 août, de 10h à 18h. Le 21 août, de 10h à 18h. Le 22 août, de 10h à 18h. Le 23 août, de 10h à 18h. Le 24 août, de 10h à 18h. Le 25 août, de 10h à 18h. Le 26 août, de 10h à 18h. Le 27 août, de 10h à 18h. Le 28 août, de 10h à 18h. Le 29 août, de 10h à 18h. Le 30 août, de 10h à 18h. Le 31 août, de 10h à 18h. Le 1^{er} septembre, de 10h à 18h. Le 2 septembre, de 10h à 18h. Le 3 septembre, de 10h à 18h. Le 4 septembre, de 10h à 18h. Le 5 septembre, de 10h à 18h. Le 6 septembre, de 10h à 18h. Le 7 septembre, de 10h à 18h. Le 8 septembre, de 10h à 18h. Le 9 septembre, de 10h à 18h. Le 10 septembre, de 10h à 18h. Le 11 septembre, de 10h à 18h. Le 12 septembre, de 10h à 18h. Le 13 septembre, de 10h à 18h. Le 14 septembre, de 10h à 18h. Le 15 septembre, de 10h à 18h. Le 16 septembre, de 10h à 18h. Le 17 septembre, de 10h à 18h. Le 18 septembre, de 10h à 18h. Le 19 septembre, de 10h à 18h. Le 20 septembre, de 10h à 18h. Le 21 septembre, de 10h à 18h. Le 22 septembre, de 10h à 18h. Le 23 septembre, de 10h à 18h. Le 24 septembre, de 10h à 18h. Le 25 septembre, de 10h à 18h. Le 26 septembre, de 10h à 18h. Le 27 septembre, de 10h à 18h. Le 28 septembre, de 10h à 18h. Le 29 septembre, de 10h à 18h. Le 30 septembre, de 10h à 18h. Le 1^{er} octobre, de 10h à 18h. Le 2 octobre, de 10h à 18h. Le 3 octobre, de 10h à 18h. Le 4 octobre, de 10h à 18h. Le 5 octobre, de 10h à 18h. Le 6 octobre, de 10h à 18h. Le 7 octobre, de 10h à 18h. Le 8 octobre, de 10h à 18h. Le 9 octobre, de 10h à 18h. Le 10 octobre, de 10h à 18h. Le 11 octobre, de 10h à 18h. Le 12 octobre, de 10h à 18h. Le 13 octobre, de 10h à 18h. Le 14 octobre, de 10h à 18h. Le 15 octobre, de 10h à 18h. Le 16 octobre, de 10h à 18h. Le 17 octobre, de 10h à 18h. Le 18 octobre, de 10h à 18h. Le 19 octobre, de 10h à 18h. Le 20 octobre, de 10h à 18h. Le 21 octobre, de 10h à 18h. Le 22 octobre, de 10h à 18h. Le 23 octobre, de 10h à 18h. Le 24 octobre, de 10h à 18h. Le 25 octobre, de 10h à 18h. Le 26 octobre, de 10h à 18h. Le 27 octobre, de 10h à 18h. Le 28 octobre, de 10h à 18h. Le 29 octobre, de 10h à 18h. Le 30 octobre, de 10h à 18h. Le 31 octobre, de 10h à 18h.



À découvrir entre autres à Bourg avant son départ à Paris en février. Photo Progres/ANNICK PUVILLAND

LE PROGRES

BOURG-EN-BRESSE Carnet de strip : une feuille, un crayon et c'est parti !



Les consignes pour réaliser un strip. DR

L'exposition Carnet de strip, proposée par le dispositif Culture Nomad du Centre Psychothérapeutique de l'Ain fait escale à l'Espace cowork de la Maison de la Culture et de la Citoyenneté du 17 avril au 27 mai. Les strips sont des petites histoires en trois ou quatre cases de BD. Comme le Haïku au Japon où le support est la poésie, ici la BD courte est une forme très concise pour exprimer des émotions, des mots d'humour ou des interrogations, sans fioritures... Avec l'aide d'Anjade, une artiste lyonnaise, dix-huit patients, soignants et personnes extérieures se sont retrouvés dans quatre ateliers de deux heures avec deux consignes données par l'animatrice. Chacun devait créer sur « Moi, j'ai un secret » ou « Mais qu'est-ce que c'est que ça ? ». L'artiste a expliqué la conception d'un strip qui comporte les cinq étapes suivantes qui sont le scénario, le storyboard, le crayonné, l'encre et la colorisation. Un carnet de strips regroupant toutes les créations des participants a ensuite été conçu par le Centre d'actions thérapeutiques à temps partiel (CAITP) Le Par'Chemin. L'exposition est appelée à se déplacer.

Contact : Culture NoMad au Centre Psychothérapeutique de l'Ain au 04.74.52.24.69 ou 07.85.76.67.46 ou culture.nomad@or-sac-cpa01.fr

Bourg-en-Bresse La maison de la culture met l'heroic fantasy à l'honneur

Le dessin fait partie du quotidien de Jules Bianchi depuis toujours. Ce passionné de BD américaine a longtemps travaillé le noir et blanc, dégoûté par la couleur suite à son passage dans une école d'art. « Tout devait être parfait, lisse et rien ne devait dépasser ». À l'univers de la BD, s'ajoutent des références issues du manga, de l'heroic fantasy, du cinéma, du tatouage... Ses créations au trait fin et nourries de détails symboliques ouvrent sur des « imaginaires occultes ». Ce n'est pas la seule facette de son œuvre : cette année, l'artiste aindinois est passé du noir et blanc au 100 % couleur. Sur le papier, au feutre, sont nés alors des personnages abstraits, aux têtes flottantes, comme prêts à décoller vers d'autres mondes. Depuis peu, alliant encre et feutre, Jules Bianchi a fait se rencontrer le noir et blanc et la couleur. Là, il a eu envie de faire des portraits, à sa manière, toujours « pour continuer à m'amuser », en toute liberté et sans titre ni signature.



Après le noir et blanc puis le 100 % couleur, Jules Bianchi a allié les deux. Photo Annick Puvilland

Après le noir et blanc puis le 100 % couleur, Jules Bianchi a allié les deux. Photo Annick Puvilland

Exposition de dessins de Jules Bianchi à l'espace cowork de la MCC, jusqu'au 30 août, lundi de 13 h 30 à 19 h 30, du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30, samedi de 9 heures à midi. Entrée libre.

20

BOURG-EN-BRESSE

La programmation de la MCC interpelle sur le dérèglement du climat

AU PROGRAMME Quand l'art et la science confrontent leur position pour réfléchir et agir.

de la soirée inaugurale, les responsables de l'Atelier de l'Art et de la MCC ont présenté la nouvelle programmation à l'exposition. Avec un thème « La beauté est-elle responsable de la beauté ? » et un thème « La beauté est-elle responsable de la beauté ? ».

de la soirée inaugurale, les responsables de l'Atelier de l'Art et de la MCC ont présenté la nouvelle programmation à l'exposition. Avec un thème « La beauté est-elle responsable de la beauté ? » et un thème « La beauté est-elle responsable de la beauté ? ».

Les participants à la table ronde : la beauté est-elle un facilitateur pour alerter sur le dérèglement climatique ?

UNE VISITE À DEUX VOIX

De son exposition au Groenland, Morgane Monneret a rapporté de magnifiques images composant l'exposition « Chromatiques arctiques ». Elle est accompagnée à la MCC par son conjoint, le photographe Christian Vincent, expert des glacières, qui organise des voyages d'études pour observer et comprendre les processus de création et de transformation des glacières.

ET SCIENTIFIQUE

Si Morgane Monneret adopte comme ligne de recherche de la beauté pour mieux se lier à la science, Christian Vincent, quant à lui, se méfie : « En science, on essaie de se débarrasser des émotions qui sont un piège ». Quant à la beauté dans l'art, d'après l'artiste, elle n'est pas indispensable car elle permet de provoquer des émotions, ce qui peut faire une photo de guerre, par exemple. Elle estime que l'image est porteuse d'un message mais n'a pas vocation à être un documentaire, son rôle se limitant à être une porte d'entrée à la connaissance. Là encore, le regard du scientifique diffère : « Il admet que la beauté associée à un message sur le dérèglement climatique peut rendre le public plus réceptif, il met cependant en garde contre la dangerosité du message. Il prend pour exemple, la presse télévisuelle dont l'information diffusée lors d'un reportage scientifique de trois minutes est insuffisante et ne permet pas au téléspectateur de comprendre. D'autant plus, que certains thèmes sont peu abordés et étiquetés tels l'épuisement des ressources ou la perte de biodiversité. Et de souligner : « Aujourd'hui, on a besoin d'expliquer et de comprendre ».

UNE TABLE RONDE SUR L'EXPLORATION ARTISTIQUE

Bourg-en-Bresse Exposer pour soutenir la recherche sur le dérèglement climatique

LE PROGRES

06/07/2023

Jusqu'au 31 octobre, l'événement Expositions (E) Arts & Science interpelle sur la transition écologique pour apporter un soutien à la communauté scientifique.

Exposition de dessins de Jules Bianchi à l'espace cowork de la MCC, jusqu'au 30 août, lundi de 13 h 30 à 19 h 30, du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30, samedi de 9 heures à midi. Entrée libre.

Un scientifique de retour d'expédition. Pour les plus grands, une animation avec des capsules de réalité virtuelle est prévue le 11 octobre. Dans le cadre du Festival du film d'animation, le film *Tout en Haut du Monde* de Rémy Chapoy sera projeté pour les plus de 7 ans. Autre point fort, le climatologue, Martin Saumet, tout juste de retour de l'expédition « Deep Climate », viendra le 6 octobre parler de l'impact du dérèglement climatique sur les écosystèmes humains.

► **Le notre correspondant**
Annick Puvilland

Coverture des expositions aux heures d'ouverture de la MCC. Des animations sur place et sur Facebook.com/bourgprogres. Inscription aux ateliers : www.laboasso.com/associations/micro-folie-bourg-en-bresse



ANNEXES AU RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNEXE 1

MISE À DISPOSITION DES SALLES

Associations utilisant un bureau au 31 décembre 2023

ACTION JURIDIQUE (COMITÉ D') CAJ
AIN GÉNÉALOGIE
ALLEZ HOP PRODUCTION
ALPIN FRANÇAIS (CLUB)
AMIS ET PARENTS D'ENFANTS DÉFICIENTS AUDITIFS (UNION RÉGIONALE DES)
URAPEDA
ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (COMITÉ LOCAL DES)
ANCIENS DE R.V.I. BOURG (AMICALE DES)
ANIDAR
ANR PTT (ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS PTT)
ARBRE CANAPAS
ATHLÉTISME (COMITÉ DE L'AIN D')
BADMINTON CLUB BOURG CEYZÉRIAT
BADMINTON DE L'AIN (COMITÉ)
BOURG NATURE ENVIRONNEMENT
BOURK GYM (ASS)
CFDT (UNION DÉPARTEMENTALE)
CFTC (UNION DÉPARTEMENTALE)
CFE-CGC (UNION DÉPARTEMENTALE)
CGT (UNION DÉPARTEMENTALE)
COMPÉTENCES EN TEMPS PARTAGÉ
CONSUMMATEURS QUE CHOISIR (UNION FÉD. DES)
COS PTT (COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES PTT)
CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN
DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DANS L'AIN (ASS POUR LE)
ADDEAR
DIESELLE COMPAGNIE (LA)
ENTRAID'ADDICT 01 (EX ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR DE L'AIN) (ASS)
EPGV COMITÉ DÉP. DE L'AIN ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE
ÉVEIL SPORTIF DES SOURDS DE BOURG
FÉDÉRÉE DES ASSOCIATIONS POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE DE L'AIN
(UNION DÉP.)
FÊTES (COMITÉ DES)
FNATH GROUPEMENT AIN RHÔNE - ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE
FNATH SECTION DE BOURG - ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

FO (UNION DÉPARTEMENTALE DE L'AIN)
FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ (ASS) AFPS
GRAND FOND BRESSAN
LOGEMENT (CONFÉDÉRATION NATIONALE DU)
MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE - LE BR'AIN
NATURALISTES ET ARCHÉOLOGUES (SOCIÉTÉ DES)
PASSAROS (COMPAGNIE)
PAYSANNE DE L'AIN (CONFÉDÉRATION)
RAP PRODUCTION
SÉNIORS SOURDS DE L'AIN
SOCIOCULTURELLE DES SOURDS DE L'AIN (ASS)
SORTIES DU COEUR (LES)
SOS FAMILLES D'EMMAÛS
SPORTS CULTURE ET LOISIRS DES RETRAITÉS DE BOURG (ASS) ASCL
STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIE (UNION DES) USIE
SYNDICATS AUTONOMES (UNION NATIONALE DES) UNSA
TOUTE PETITE COMPAGNIE (LA)
98 DÉCIBELS

Associations utilisant des box et autres salles comme bureau

AFEV
CANOË LOISIRS SKI BOURG CLSB
CONNAISSANCE DE LA FLORE DE L'AIN
CRÉSUS RHÔNE
ESS'AIN
FOYERS MATTER (LES)
FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE (FÉD.)
MOTOCYCLISTE DE L'AIN (COMITÉ DÉP.)
MOTOCYCLISTE DE L'AIN (UNION)
POMME DE P'AIN
RADIESTHÉSIE ET MAGNÉTISME DE L'AIN (GROUPE DE) GRAMA
RONALPIA
SYNDICALE SOLIDAIRES 01 (UNION)
WIMOOV

Soit **64 associations**
& syndicats hébergés

Type d'utilisation
des bureaux :
BUREAUX PARTAGÉS
BUREAUX À USAGE
EXCLUSIF

ANNEXE 2

GESTION DU PATRIMOINE BÂTI

Nombre de locations de salles pour l'année 2023 (hors bureaux)

Rez-de-chaussée immeuble

Salles	Propriétaire	Ass régulières	Totaux	Taux occ /365j
6 Pt Chèvres	HLM	0	0	0,0
Lesage	Dynacité	502	502	137,5
Sous-total		502	502	68,8
pour 520 en 2022				

Salles de quartier

Salles	Propriétaire	Familles / ind	Ass régulières	Ass occasionnelles	Services sociaux	Adm/divers	Musiciens	Totaux	Taux occ % / 365j
Alagnier	Ville	104	152	64	0	6	0	326	89,3
Bellet	Ville	112	204	28	0	0	0	344	94,2
Berlioz	Ville	0	0	0	131	1	2	134	36,7
Berlioz musique	Ville	0	7	2	0	0	58	67	18,4
Blériot	Ville	105	382	56	2	3	0	548	150,1
Clément	Ville	3	448	17	0	0	11	479	131,2
Daudet	Ville	67	223	36	0	3	0	329	90,1
Dîmes	HLM	70	44	51	0	4	0	169	46,3
Magenta	HLM	34	28	9	0	8	0	79	21,6
Maquis	Ville	1	19	12	176	6	0	214	58,6
Peloux*	Ville	0	101	0	0	0	0	101	112,2
Saint Roch	HLM	62	30	19	1	2	0	114	31,2
Sous-total		558	1 638	294	310	33	71	2 904	70,74
pour 2787 en 2022									

* sur 90 jours, fin d'utilisation le 31/03/2023

Salles	Familles / ind	Ass régulières	Ass occasionnelles	Services sociaux	Adm/divers	Musiciens	Totaux	Taux occ % / 365j
TOTAUX	558	7 511	1 120	310	271	71	9 841	86,3
pour 8901 en 2022								

Salles Maison de la Culture et de la Citoyenneté

Salles	Propriétaire	Ass régulières	Ass occasionnelles	Services sociaux	Adm/divers	Musiciens	Totaux	Taux occ % / 365j
box1	Ville	294	21	0	0	0	315	86,3
box2	Ville	282	17	0	0	0	299	81,9
box3	Ville	245	6	0	0	0	251	68,8
101	Ville	285	103	0	50	0	438	120,0
102	Ville	196	75	0	26	0	297	81,4
103	Ville	159	73	0	26	0	258	70,7
104	Ville	318	60	0	13	0	391	107,1
105	Ville	312	91	0	7	0	410	112,3
106	Ville	207	110	0	54	0	371	101,6
107	Ville	523	5	0	0	0	528	144,7
salle réunion coworking	Ville	268	16	0	4	0	288	78,9
Sous-total		3 089	577	0	180	0	3 846	95,8
pour 3331 en 2022								

Salle Maison des associations

1.28	Ville	167	133	0	11	0	311	85,2
Sous-totaux réunions		3 256	710	0	191	0	4 157	94,9

Autres salles Maison de la Culture et de la Citoyenneté

atelier arts plastique/poterie	Ville	360	0	0	0	0	360	98,6
salle expo temporaire	Ville	257	17	0	12	0	286	78,4
grande salle	Ville	212	88	0	17	0	317	86,8
atelier expression corporelle	Ville	442	6	0	18	0	466	127,7
studio danse	Ville	454	5	0	0	0	459	125,8
atelier pratiques musicales	Ville	390	0	0	0	0	390	106,8
Sous-total		2 115	116	0	47	0	2 278	104,0
pour 1940 en 2022								

ANNEXE 3

ÉVOLUTION DES UTILISATIONS

Evolution sur 5 ans					
Tous locaux	2023	2022	2021	2020	2019
Pied d'immeuble	502	520	522	524	1 030
Salles de quartier	2 904	2 787	1 678	1 797	2 977
Salles réunion MCC, MDA, MVA / MDS ¹	4 157	3 654	2 858	1 735	1 825
Autres salles MCC ²	2 278	1 940	1 507	545	
TOTAL	9 841	8 901	6 565	4 601	5 832

Sur total 2023/2022 : + 10,6 % (+ 35,6 % entre 2022 et 2021)

Pied immeuble : - 3,5 % (- 0,4 % entre 2022 et 2021)

Salles de quartier : + 4,2 % (+ 66,1 % entre 2022 et 2021)

Salles de réunion : + 13,8 % (+ 27,9 % entre 2022 et 2021)

Autres salles MCC : + 17,4 % (+28,7 % entre 2022 et 2021)

Evolution sur 5 ans					
Salles de quartier	2023	2022	2021	2020	2019
Alagnier	326	229	164	186	254
Bellet	344	300	179	168	318
Berlioz ⁴	134	29	0	0	0
Berlioz musique ⁴	67	29	0	0	0
Blériot	548	475	214	272	674
Clément	479	527	197	323	570
Daudet	329	263	207	172	428
Dîmes	169	116	128	85	118
Magenta	79	85	60	151	61
Maquis	214	206	72	35	197
Peloux ⁵	101	405	366	365	181
Pressoir ³	0	0	0	0	0
Saint-Roch	114	123	91	40	176
TOTAL	2 904	2 787	1 678	1 797	2 977

¹ Fin d'utilisation des salles de réunions de MVA et MDS en juin et juillet 2020

² Salle de réunion coworking placé dans la catégorie autres salles MCC en 2020 puis dans salles réunion par la suite

³ Fermeture de la salle du Pressoir en juin 2019

⁴ Utilisation des salles Berlioz à partir de septembre 2022

⁵ Fermeture de la salle du Peloux en avril 2023

Evolution sur 5 ans					
Salles de réunion	2023	2022	2021	2020	2019
MVA¹					
Salle 1.3	0	0	0	90	207
Salle 0.2	0	0	0	66	198
Salle 0.3	0	0	0	34	93
Salle 0.4	0	0	0	129	249
Salle 0.11	0	0	0	55	224
Salle 1.21	0	0	0	44	261
Sous-Total	0	0	0	418	1 232
Syndicats					
Salle 0.25 ²	0	0	0	22	50
Salle 0.23 ¹	0	0	0	59	197
Salle 0.26 ²	0	0	0	59	187
Sous-Total	0	0	0	140	434
MDA 1.28	311	323	226	162	159
MCC³					
box1	315	241	208	127	
box2	299	200	227	51	
box3	251	189	228	72	
101	438	408	337	143	
102	297	289	228	108	
103	258	222	215	100	
104	391	358	251	74	
105	410	389	242	93	
106	371	379	283	103	
107	528	388	275	144	
salle réu coworking	288	268	138	20	
Sous-Total	3 846	3 331	2 632	1 035	0
TOTAL	4 157	3 654	2 858	1 755	1 825

¹ Fin d'utilisation le 31 juillet 2020

² Fin d'utilisation le 30 juin 2020

³ Utilisation à partir du 11 mai 2020

Evolution selon types d'utilisateurs					
	2023	2022	2021	2020	2019
Familles	558	512	222	124	423
Associations régulières	7 511	6 975	5 177	3 392	4 403
Associations occasionnelles	1 120	829	863	960	692
Services sociaux/centres loisirs	310	232	64	32	190
Administrations/divers	271	293	239	93	124
Musiciens	71	60	0	0	0
TOTAL	9 841	8 901	6 565	4 601	5 832

Nombre d'utilisateurs	Familles / indiv	Asso.	Syndicats	Administ.	Autres	TOTAL	Moy utilisation par utilisateur
Salles de quartier	255	76	6	8	9	354	8,2
Pied d'immeuble	0	2	0	0	0	2	251,0
MDA 1.28	0	35	10	1	3	49	6,3
Salles réu MCC	0	213	9	15	18	255	15,1
TOTAL	255	326	25	24	30	660	11,5

Moyenne utilisation par utilisateur					
	2023	2022	2021	2020	2019
Salles réu MCC	15,1	15,3	14,8	9,2	
MDA 1.28	6,3	6,2	4,9	4,6	4,0
Salles MVA				6,1	9,2
Salles Syndicats				2,6	3,9
Salles de quartier	8,2	7,9	7,8	13,1	7,6
Pied d'immeuble	251	260	522	262	206
TOTAL	11,5	11,6	11,5	10	9

ANNEXE 4

STATISTIQUES ENTRETIEN ET MÉNAGE

Nombre total d'heures d'entretien	Nb en 2021	Nb en 2022	Nb en 2023
MCC + Syndicats + MDA + Vennes	824	903	832
Salles de quartier + autres locaux	700	777	721
Autres travaux et divers	676	681	640
Totaux	2 200	2 361	2 193

Nombre total d'heures de Ménage	Nb en 2021	Nb en 2022	Nb en 2023
MCC + Syndicats + MDA	4 234,5	4 955,5	4 689,4
Salles de quartier	1 780,5	2 083,5	2 141,6
Autres locaux (Lesage + Vennes)	109,0	127,0	120,4
Totaux	6 124	7 166	6 951

LISTE DES FORMATIONS BÉNÉVOLES RÉALISÉES EN 2023

Intitulé de la formation	Date	Lieu (structure et ville)	Prénom et Nom de l'intervenant.e	Intervenant.e interne ou externe / Fonction + structure	Nombre de participants	Nombre d'associations
Les connaissances de base de l'association Loi 1901	17/01/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Fouillet	Formatrice interne - Chargée de projet ESS - AGLCA	7	7
FDVA 2 : une subvention pas comme les autres ?	24/01/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	10	9
Le projet associatif : de l'ambition à l'action	24/01/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marine Adam	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - AGLCA	8	7
Le projet associatif : de l'ambition à l'action (LSF)	26/01/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marine Adam	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - AGLCA	5	4
Rédiger ses statuts associatifs	02/02/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	8	6
Une gouvernance bien pensée, une association en bonne santé	21/02/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	8	6
Mobiliser et fidéliser ses bénévoles	02/03/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Fouillet	Formatrice interne - Chargée de projet ESS - AGLCA	12	10
Organiser une manifestation exceptionnelle	14/03/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	8	5

Intitulé de la formation	Date	Lieu (structure et ville)	Prénom et Nom de l'intervenant.e	Intervenant.e interne ou externe / Fonction + structure	Nombre de participants	Nombre d'associations
Structurer sa comptabilité	23/02/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Cécilia Marchand	Formatrice interne - Responsable de la comptabilité - AGLCA	13	10
Bien comprendre les documents comptables	30/03/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Cécilia Marchand	Formatrice interne - Responsable de la comptabilité - AGLCA	10	7
Développer ses financements : subventions et mécénat	04/04/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marine Adam	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - AGLCA	9	7
Booster la communication de son association	25/04/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Nathalie Rébillon	Formatrice interne - Chargée de l'information, de la communication et des relations avec les associations - AGLCA	15	10
Réaliser ses supports de communication	02/05/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Isabelle Panzica	Formatrice interne - Directrice Adjoint - AGLCA	9	7
Bien utiliser les réseaux sociaux	09/05/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Elodie Plassard	Formatrice externe - Chargée de communication	15	9
Organiser une assemblée générale conviviale	16/05/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marie Fouillet	Formatrice interne - Chargée de projet ESS - AGLCA	9	7
Atelier collectif subventions	09/11/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Albane Reverberi Beudin	Formatrice interne - Chargée d'accompagnement à la fonction employeur et gestion de la paie - AGLCA	8	6

Intitulé de la formation	Date	Lieu (structure et ville)	Prénom et Nom de l'intervenant.e	Intervenant.e interne ou externe / Fonction + structure	Nombre de participants	Nombre d'associations
Créer son premier emploi ça ne s'improvise pas	10/10/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Albane Reverberi Beudin	Formatrice interne - Chargée d'accompagnement à la fonction employeur et gestion de la paie - AGLCA	10	8
Statuts et organisation interne d'une association	07/11/2023	Tiers Lieu L'Écrin - Bresse Vallon	Marie Sarron-Belin	Formatrice interne - Chargée de point d'appui à la vie associative - AGLCA	8	4
Atelier collectif subventions	09/11/2023	AGLCA Bourg-en-Bresse	Marine Adam et Cécilia Marchand	Formatrices internes - Chargée de point d'appui à la vie associative et à l'ESS - Responsable comptabilité - AGLCA	20	16
Structurer sa comptabilité	21/11/2023	Tiers Lieu L'Écrin - Bresse Vallon	Cécilia Marchand	Formatrice interne - Responsable comptabilité - AGLCA	15	12
Mobiliser et fidéliser ses bénévoles	07/12/2023	Saint-André-de-Corcy	Marie Fouillet	Formatrice interne - Chargée de projet ESS - AGLCA	13	11
				TOTAL	220	168

FRÉQUENTATION 2023 DE L'ESPACE COWORK

	matin					après-midi					total (par 1/2 j)	typo :	TOTAL
	ET	SA	ES	AH	AU	ET	SA	ES	AH	AU			
janvier	5	11	46	8		4	17	48	13		152	étudiant ET	145
février	7	10	52	3	2	8	10	52	4	2	150	salarie SA	136
mars	2	4	52	4		2	4	52	5		125	ess ES	1046
avril	3	4	50	5		3	4	50	3		122	asso hébergée AH	117
mai	7	3	54	6		7	3	54	6		140	autre AU	92
juin	5	3	50	3		5	3	50	5		124	TOTAL	1536
juillet	2	6	50	4	8	2	5	50	4	8	139		
août	2	6	33	4	7	2	6	33	6	7	106		
septembre	4	6	33	5	5	4	7	33	3	5	105		
octobre	4	5	35	4	9	4	5	35	5	9	115		
novembre	12	4	34	6	8	17	4	34	4	8	131		
décembre	10	3	33	3	7	24	3	33	4	7	127		
TOTAL	63	65	522	55	46	82	71	524	62	46	1536		
Total général : 1536 demi-journées													



Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux - CS70270
01006 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

aglca@aglca.asso.fr
04 74 23 29 43

www.aglca.asso.fr

